



République Tunisienne



Unité Nationale de Coordination
sur les Changements Climatiques

République Tunisienne
Ministère de l'Environnement

UNITÉ DE GESTION PAR OBJECTIFS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT (UGPO-CC)

RAPPORT D'ACTIVITÉS (mai-décembre 2022) ET PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE (janvier-juin 2023)

Février 2023



République Tunisienne



Unité Nationale de Coordination
sur les Changements Climatiques

République Tunisienne
Ministère de l'Environnement

UNITÉ DE GESTION PAR OBJECTIFS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT (UGPO-CC)

RAPPORT D'ACTIVITÉS
(mai-décembre 2022)
ET PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE
(janvier-juin 2023)

Février 2023

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS

INTRODUCTION

1

PREMIERE PARTIE : DESCRIPTION GENERALE DE L'UNITE DE GESTION PAR OBJECTIFS POUR LA COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT

2

1.Missions et attributions de l'Unité de Gestion par Objectifs (UGPO-CC)

4

2.Durée d'activité de l'Unité de Gestion par Objectifs

5

3.Organisation administrative et emplois fonctionnels

5

DEUXIEME PARTIE : BUDGET DE L'UGPO-CC ET PRINCIPAUX PROJETS DE COORDINATION MIS EN ŒUVRE PAR L'UNITE DE GESTION PAR OBJECTIFS POUR LA COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT

10

1.Projets et programmes de coopération gérés au Niveau de l'UGPO-CC

12

2.Budget de l'UGPO-CC

16

TROISIEME PARTIE : PRINCIPALES ACTIVITES DE L'UGPO-CC AU COURS DE LA PERIODE MAI-DECEMBRE 2022

20

1. La coordination entre les différents intervenants dans le domaine des changements climatiques

22

2.Assistance en vue de l'intégration des changements climatiques dans les politiques de développement

35

3. Le renforcement des capacités des intervenants au niveau national

40

4. Suivi de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national

49

QUATRIEME PARTIE : PLANIFICATION DES ACTIVITES DE L'UGPO-CC AU COURS DU 1ER SEMESTRE 2023

56

1. Coordination entre les différents intervenants dans le domaine des changements climatiques

58

2. Assistance en vue de l'intégration des changements climatiques dans les politiques de développement

63

3. Renforcement des capacités des intervenants au niveau national

64

4. Suivi de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national

64

66

CONCLUSION GENERALE

70

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- Adapt'Action** Facilité mise en oeuvre par l'Agence Française de Développement (AFD) en vue d'appuyer les pays en développement dans leurs politiques d'adaptation aux changements climatiques
- Adapt-CC** Projet d'assistance technique avec l'Agence Allemande pour la Coopération Internationale (GIZ) visant le renforcement des capacités et l'appui à l'exécution de la politique nationale d'adaptation aux changements climatiques en Tunisie
- AFD** Agence Française de Développement
- AP** Accord de Paris
- BMUB** Ministère fédéral allemand en charge de l'environnement, de la conservation de la nature, de la construction et de la sécurité nucléaire
- BMZ** Ministère fédéral allemand en charge de la coopération économique et du développement
- BUR** Rapport Biennal Actualisé
- CBIT** Capacity Building Initiative on Transparency (Global Environment Facility, GEF)
- CDN** Contributions déterminées au niveau National
- CNUCC** Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- CN** Communication Nationale
- COP25** 25eme session de la Conférence des Parties à la CNUCC (Madrid, novembre 2019)
- COP26** 26eme session de la Conférence des Parties à la CNUCC (Glasgow, novembre 2021)
- COP27** 27eme session de la Conférence des Parties à la CNUCC (Charm el Cheikh, novembre 2022)
- COP28** 28eme session de la Conférence des Parties à la CNUCC (Dubai, Décembre 2023)
- ENA** Ecole Nationale d'Administration
- FEM** Fonds pour l'Environnement Mondial
- FNACC** Forum National des Acteurs de l'Adaptation aux Changements Climatiques en Tunisie
- FVC** Fonds Vert pour le Climat
- GCM** Global Carbon Markets
- GEF** Global Environment Facility
- GIZ** Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit - Agence allemande pour la coopération internationale
- ICAT** Initiative for Climate Action Transparency
- IKI** International Climate Initiative (IKI)
- KDT** 1000 Dinars Tunisiens
- MDT** Million de dinars Tunisiens
- MEDREC** Mediterranean Renewable Energy Centre
- MENA** Middle East and North Africa
- MRV** Monitoring, Reporting and Verification
- OIT** Organisation Internationale du Travail
- OSS** Observatoire du Sahara et du Sahel
- PNUD** Programme des Nations Unies pour le Développement
- PTF** Partenaires Techniques et Financiers
- SNDNC&RCC** Stratégie nationale de Développement neutre en Carbone et Résilient aux changements climatiques à l'horizon 2050
- UE** Union Européenne
- UGPO - CC** Unité de Gestion par Objectifs pour la mise en oeuvre de l'Accord de Paris sur le climat
- UNCDF** United Nations Capital Development Fund
- UNICEF** United Nations International Children's Emergency Fund
- UNFCCC** United Nations Framework Convention on Climate Change
- USD** Dollars américains
-

Introduction

Le présent rapport synthétise les principales activités réalisées, par l'Unité de Gestion par Objectifs sur les changements climatiques, durant la période allant de mai-décembre 2022, et ce, en fonction de ses missions et attributions, mentionnées par le décret gouvernemental n° 2018-263 du 12 mars 2018, portant création d'une Unité de Gestion par Objectifs pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat (UGPO-CC). Cette unité se charge, généralement, de toutes les activités de coordination de la politique nationale dans le domaine du changement climatique.

Ce rapport intègre aussi la planification des activités planifiés au cours du 1er semestre 2023, et inclut également les estimations budgétaires des activités réalisées et planifiées par l'unité.





**DESCRIPTION GENERALE
DE L'UNITE DE GESTION
PAR OBJECTIFS POUR LA
COORDINATION DE LA MISE EN
ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS
SUR LE CLIMAT**

1. MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE L'UNITE DE GESTION PAR OBJECTIFS (UGPO-CC)

L'Unité de Gestion par Objectifs (UGPO-CC) est placée sous l'autorité du ministre chargé de l'environnement et assure notamment les missions suivantes :

1.1. La coordination entre les différents intervenants dans le domaine des changements climatiques, notamment à travers :

- L'élaboration d'un portefeuille de projets prioritaires dans le domaine de l'atténuation des émissions, d'un plan national d'adaptation au changement climatique et d'un plan d'investissement pour l'exécution des contributions déterminées au niveau national,
- L'appui et le soutien à la mise en place d'un mécanisme de transparence, d'élaboration des rapports et de vérification et ce, en coordination avec tous les secteurs concernés et les intervenants dans le domaine,
- L'appui continu à tous les intervenants pour l'accès aux mécanismes de financement proposés dans le cadre de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et des autres mécanismes d'appui et de coopération,
- L'implication effective des principaux intervenants lors de l'identification des priorités et du suivi des progrès de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDNs).

1.2. L'assistance en vue de l'intégration des changements climatiques dans les politiques de développement, notamment à travers :

- La collecte des données et informations dans le domaine de l'atténuation des émissions, de l'adaptation aux changements climatiques et des moyens d'appui et de soutien en vue de réaliser les actions relevant des obligations nationales, en vertu de la Convention et de l'Accord de Paris,
- L'élaboration d'une stratégie nationale de développement à faibles émissions et résiliente aux changements climatiques, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'Accord de Paris sur le climat pour la mise en œuvre de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

1.3. Le renforcement des capacités des intervenants au niveau national, notamment à travers :

- L'élaboration et l'exécution d'un programme d'appui et de renforcement des capacités de tous les intervenants et participants aux négociations internationales sur les changements climatiques,
- La conclusion d'accords de coopération et de partenariat avec des organismes publics et privés aux niveaux national et international en vue de réaliser les objectifs inscrits dans les contributions déterminées,
- Le renforcement des programmes d'éducation, de sensibilisation, d'information et de formation et l'organisation de rencontres scientifiques nationales et internationales en vue du renforcement des capacités de tous les intervenants,
- Le développement des technologies et l'adaptation des technologies appropriées pour répondre aux enjeux des changements climatiques.

1.4. Le suivi de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national, incluant notamment :

- L'appui à la mise en place d'un mécanisme national de mesure, d'élaboration des rapports et de vérification dans le domaine des changements climatiques,
- L'élaboration des rapports périodiques devant être soumis en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques particulièrement, les communications nationales et les rapports relatifs à l'inventaire des gaz à effet de serre et des émissions,
- L'actualisation des objectifs nationaux conformément aux exigences des contributions déterminées au niveau national.

2. DUREE D'ACTIVITE DE L'UNITE DE GESTION PAR OBJECTIFS

Les missions de l'Unité la date d'entrée en vigueur du décret gouvernemental de création et la fin de l'année 2030 et comporte deux phases réparties comme suit :

PREMIERE PHASE :

Cette phase va de la date d'entrée en vigueur du décret gouvernemental de création à la fin de l'année 2024, au cours de laquelle l'Unité procède notamment à ce qui suit:

- La mise en place de l'Unité de gestion par objectifs et son opérationnalisation,
- L'élaboration d'un portefeuille de projets prioritaires dans le domaine de l'atténuation, d'un Plan national d'adaptation aux changements climatiques et d'un Plan d'investissement pour l'exécution des contributions déterminées au niveau national,
- La mise en place et le déploiement d'un mécanisme de suivi, d'élaboration des rapports et de vérification,
- Le renforcement des capacités des organismes et parties intervenantes pour l'accès aux différents mécanismes de financement prévus dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et des autres mécanismes d'appui et de coopération.

DEUXIEME PHASE :

Cette phase va du 1er janvier 2025 à la fin de l'année 2030, au cours de laquelle l'unité a vocation à procéder à ce qui suit :

- Le suivi et évaluation de l'exécution des objectifs nationaux en matière d'atténuation des gaz à effet de serre.
- La coordination et le suivi du taux du progrès réalisé en ce qui concerne l'intégration des changements climatiques dans les politiques nationales de développement.
- La mise en place du mécanisme de transparence dans le domaine des activités d'appui et d'élaboration des rapports.
- L'actualisation des contributions déterminées au niveau national en coordination avec tous les secteurs et parties concernés.

3. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET EMPLOIS FONCTIONNELS

3.1. Emplois fonctionnels de l'UGPO-CC :

L'Unité comprend les emplois fonctionnels suivants :

- Un chef de l'Unité avec fonction et avantages de directeur d'administration centrale,
- Un responsable de la planification et du suivi dans le domaine de l'atténuation des gaz à effet de serre avec fonction et avantages de directeur d'administration centrale,
- Un responsable de la planification et du suivi dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques avec fonction et avantages de directeur d'administration centrale,
- Un responsable des mécanismes d'appui et de mise en œuvre avec fonction et avantages de directeur d'administration centrale,
- Un responsable du mécanisme de transparence dans le domaine de l'atténuation des gaz à effet de serre avec fonction et avantages de sous-directeur d'administration centrale,
- Un responsable du système de transparence dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques avec fonction et avantages de sous-directeur d'administration centrale,
- Un responsable du renforcement des capacités et du partenariat avec fonction et avantages de sous-directeur d'administration centrale,
- Un responsable de la gestion administrative et financière et du secrétariat de l'unité avec fonction et avantages de sous-directeur d'administration centrale.

3.3. Avancement dans l'opérationnalisation de l'UGPO-CC

a/ Mobilisation des ressources humaines

Les activités visant la mobilisation des ressources humaines au profit de l'unité UGPO-CC sont résumées dans le tableau suivant :

| Documents d'appui technique | |
|--|--|
| Elaboration des fiches de postes et des termes de référence pour chaque poste fonctionnel de l'UGPO-CC | |
| Documents d'appui administratif | |
| Nomination du chef de l'unité | Décision du Ministre des affaires locales et de l'environnement du 19 novembre 2020 |
| Nomination du responsable de la transparence adaptation (SD) | Décision du Ministre des affaires locales et de l'environnement du 19 novembre 2020 |
| Nomination du responsable de la transparence adaptation (SD) | Décision du ministre de l'environnement du 31 août 2020 |
| Nomination du responsable administratif et financier (SD) | Décision du ministre de l'environnement du 31 août 2020 |
| Nomination du directeur de l'adaptation | Décision du Ministre des affaires locales et de l'environnement en date du 26 mars 2021 |
| Nomination du S/D chargé du renforcement des capacités et partenariat | Décision du Ministre de l'environnement en date du 7 février 2022 |
| Nomination du directeur chargé de l'atténuation | Décision de mise à disposition en date du 3 mars 2022, Demande d'intégration en cours d'examen au niveau du cabinet de Madame la Ministre de l'environnement. |

b/ Opérationnalisation des comités techniques consultatifs (adaptation et atténuation) :

Les démarches administratives et juridiques pour la création et l'opérationnalisation des deux comités techniques consultatifs (adaptation et atténuation) sont présentées dans le tableau suivant :

| Comité | Documents d'appui administratif | Réunions du comité | |
|--|---|------------------------------------|-----------------|
| | | Réalisées | Planifiées |
| Comité technique consultatif dans le domaine de l'adaptation | Arrêté du Ministre des affaires locales et de l'environnement du 7 Février 2020, portant création d'un comité technique consultatif dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques | 23 mars 2021, 14 septembre 2021 | 24 février 2023 |
| | Décision du Ministre de l'environnement du 23 juin 2020, portant nomination des membres du comité technique consultatif dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques | | |
| Comité national dans le domaine de l'atténuation des émissions des gaz à effet de serre | Arrêté du Ministre des affaires locales et de l'environnement du 7 février 2020, portant création d'un comité technique consultatif dans le domaine de l'atténuation des émissions des gaz à effet de serre | 3 juin 2021 21 février 2022 | 30 janvier 2023 |
| | Décision du Ministre de l'Environnement du 23 juin 2020, portant nomination des membres du comité technique consultatif dans le domaine de l'atténuation des émissions des gaz à effet de serre | | |

c/ Opérationnalisation du comité de suivi et d'évaluation de l'UGPO-CC

Le décret de création de l'UGPO-CC prévoit, dans son article 7, la création d'une Commission de suivi-évaluation du fonctionnement de l'UGPO-CC.

Cette commission a principalement les responsabilités suivantes :

- Préparation du projet de budget de l'unité,
- Préparation des programmes annuels de l'unité,
- Suivi-évaluation de la mise en œuvre des missions et attributions de l'UGPO-CC.

En vue de mettre en place le comité de suivi-évaluation de l'UGPO-CC, les principales actions engagées dans cette optique sont présentées dans le tableau suivant :

| Comité | Documents d'appui administratif | Réunions du comité | |
|---|---|--------------------|-----------------|
| | | Réalisées | Planifiées |
| Comité de suivi et d'évaluation de l'UGPO-CC | Arrêté du chef du gouvernement du 7 février 2020, portant création du Comité de suivi et d'évaluation de l'unité de Gestion par Objectifs | | |
| | Transmission des correspondances de demande de nomination des membres du comité de suivi, en date du 18 janvier 2022 | | |
| | Transmission des correspondances de rappel de la demande de nomination des membres du comité de suivi, du 31 janvier 2022. | 27 mai 2022 | 27 février 2023 |
| | Décision du Ministre de l'environnement, portant nomination des membres du comité de suivi et d'évaluation de l'Unité de gestion par objectifs (07 mars 2022) | | |



2

DEUXIÈME PARTIE



BUDGET DE L'UGPO-CC ET PRINCIPAUX PROJETS DE COORDINATION MIS EN OEUVRE PAR L'UNITE DE GESTION PAR OBJECTIFS POUR LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT

1. PROJETS ET PROGRAMMES DE COOPERATION GERES AU NIVEAU DE L'UGPO-CC

En vue d'accomplir ses missions et activités telles que prévues dans son décret de sa création, l'UGPO-CC a préparé plusieurs requêtes de financements pour la mise en œuvre des projets d'appui à la politique climatique, et la coordination, l'implication et le renforcement des capacités des acteurs.

On dénombre actuellement 12 projets mis en œuvre et/ou suivis directement par l'UGPO, dont 10 en cours et 2 en phase très avancée de préparation (approbation de financement officiellement reçue).

Les projets en cours de mise en œuvre (10 projets) et/ou en phase avancée de préparation (2 projets) totalisent un budget estimé à environ 124,38 millions de dinars tunisiens, dont :

- 121, 56 MDT sous formes de dons,
- 2,82 MDT sous forme de co-financement des projets (en espèces et en nature),

Les tableaux suivants fournissent plus de détails sur ces projets.

1.1 Détails des projets de coordination :

| Projet/ programme | Agence d'exécution | Signature de la convention | Période de mise en œuvre | Budget | | Avancement général |
|--|-----------------------|----------------------------------|--|------------------------|--------------------|--|
| | | | | Don | Co- financement | |
| Projet NDC – IKI: Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC de la Tunisie | GIZ | 8 juillet 2020 | juillet 2019- octobre 2023 | 4.650 Millions € | 0 | - Avancement très satisfaisant, - Ajout d'un financement additionnel (HFC) de 650 000 USD de la fondation américaine Climate Works et prolongation du projet de 6 mois. |
| Projet ADAPT-CC: Renforcement de capacités et appui à l'exécution de la politique nationale d'adaptation au changement climatique en Tunisie | GIZ | 21 octobre 2019 | août 2019- Juillet 2022 | 2 Millions € | 0 | - Achèvement de toutes les composantes et activités du projet - Projet clôturé (atelier de clôture 05 Juillet 2022). |
| Projet GCM: Marchés mondiaux du carbone | GIZ | Géré au niveau de la BMUB | juillet 2018 – septembre 2022 | 1.1 Millions € | 0 | - Achèvement de toutes les composantes et activités du projet, - Projet clôturé (Décembre 2022). |
| Facilité Adapt'Actions | | 12 décembre 2017 | 2018- 2022 | 2 Millions € | 0 | - Achèvement de toutes les composantes et activités du projet, - Ajout de quelques activités supplémentaires, avec un fonds supplémentaire de 350 000 euros. - Achèvement et clôture prévue du projet Mars 2023. |
| Activité habilitante pour la préparation de la 4ème communication nationale et du 3ème rapport biennal de la Tunisie | PNUD | 5 avril 2021 | 2020-2024 | 852 000 USD | 500.000 USD | - L'activité de préparation du BUR3 a été achevée (Décembre 2022), - La sélection du bureau. |

| Projet/ programme | Agence d'exécution | Signature de la convention | Période de mise en œuvre | Budget | | Avancement général |
|--|-----------------------|---|--------------------------------|----------------------|--------------------|--|
| | | | | Don | Co- financement | |
| Programme d'accélération de la mise en œuvre de la CDN tunisienne | PNUD | 15 juillet 2021 | 2021 - 2025 | 2 Millions USD | 200 000 USD | -Avancement très satisfaisant, -Organisation de la 2ème réunion du COPIL de haut niveau (20 Décembre 2022.), -Achèvement prévu : Décembre 2023 (pour les activités avec financement disponible.) -Poursuite du programme à travers les financements additionnels (dont CBIT) jusqu'au 2025. |
| Appui au système de transparence dans le secteur de l'assainissement (ICAT) | ICAT | 23 août 2021 | 2022 | 125000 USD | 0 | -Mou résilié (2022) pour changement de la gouvernance du projet au niveau de l'UNOPS. -Projet signé de nouveau par l'UNOPS, en cours de signature au niveau de l'UGPO-CC. |
| Elaboration du Plan national d'adaptation | FVC/PNUD | mai 2022 | 2022-2025 | 2 Millions USD | 0 | -Approbation du financement par le FVC (juillet 2021). -Signature de la convention de financement entre le PNUD et le FVC (Mai 2022). -Organisation de la réunion de démarrage du projet : 24 Mai 2022. |
| Programme « Environnement et climat », Composante 2 : Appui aux actions locales | CE/UNCDF | 2022 (Ministère de l'économie et du plan | 2022-2029 | 11 Millions euros | 0 | -La coordination de cette composante est confiée à l'UGPO-CC (décision de la ministre de l'environnement du 08 décembre 2022. |

| Projet/ programme | Agence d'exécution | Signature de la convention | Période de mise en œuvre | Budget | | Avancement général |
|---|------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|----------------------|--------------------------|---|
| | | | | Don | Co- financement | |
| Projets en phase avancée de préparation | | | | | | |
| Projet CBIT : renforcement des capacités dans le domaine de la transparence | GEF/PNUD | Approbation du financement | 2022-2025 | 1.48 Millions USD | 200.000 USD En nature | <ul style="list-style-type: none"> - Approbation du PIF (février 2022), - Préparation et finalisation du Prodoc (novembre 2022), - Approbation finale et signature de la convention prévue Octobre 2023 |
| Projet d'adaptation des écosystèmes oasiens aux changements climatiques | Fonds d'Adaptation WFP | En préparation | 2024- 2029 | 10 millions USD | 0 | <ul style="list-style-type: none"> - Document du projet en phase avancée de préparation, achèvement prévu : Mars 2023. - Transmission au conseil d'administration du Fonds d'adaptation : Avril 2023. - Approbation et démarrage du projet : 2024. |
| Budget Total (MDT) | | | | 121,56 | 2,82 | |

1.2 Etat récapitulatif du budget total des projets :

| | Montant des dons (MDT) | Co-financement (MDT) | Budget total (MDT) |
|---|---------------------------|-------------------------|--------------------|
| Budget des projets en cours (2018-2025) | 85,63 | 2,19 | 87,82 |
| Budget des projets en préparation (2022-2025) | 35,93 | 0,63 | 36,56 |
| Budget total (2018-2025) | 121,56 | 2,82 | 124,38 |

2. BUDGET DE L'UGPO-CC

L'unité de coordination nationale sur les changements climatiques UGPO-CC ne dispose pas d'un budget spécifique, indiqué distinctement dans le budget de l'État.

Le budget nécessaire à la réalisation des activités de l'UGPO-CC est prévu, globalement, par les projets de coordination financés dans le cadre de la coopération internationale, régionale et bilatérale.

Tous ces projets relèvent de l'assistance technique et sont financés à travers des dons et gérés sur le plan fiduciaire, en termes de passation des marchés et de gestion financière, par les différents bailleurs de fonds et des partenaires techniques et financiers (PTF).

L'UGPO-CC n'assume aucune responsabilité de gestion fiduciaire, et n'a en général aucune disposition lui permettant d'accéder aux rapports financiers relevant de la gestion budgétaire détaillée de ces projets.

Toutefois, certains projets requièrent un co-financement en espèces, notamment les projets relevant des activités habilitantes, financés à travers le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Dans ce cas, ces co-financements sont reflétés dans le budget de l'Etat et utilisés moyennant un versement direct auprès des bailleurs de fonds en guise de contribution nationale au projet.

Par conséquent, les informations financières indiquées dans ce rapport représentent des estimations émanant des informations communiquées par les différents bailleurs de fonds. Elles ne doivent pas être utilisées comme des données financières pour l'évaluation budgétaire détaillée.

Partant de ce principe, le budget de l'UGPO-CC pourrait provenir de trois sources distinctes :

- Budget disponible à travers les projets de coopération, gérés techniquement par l'UGPO-CC,
- Contribution du budget de l'Etat, en guise de co-financement des différents projets de coopération,
- Frais de fonctionnement ordinaire de l'unité, sous forme de contribution en nature. Ces frais de fonctionnement incluent la mobilisation des experts de l'administration mis à disposition de l'UGPO-CC, les frais administratifs, bureautiques et logistiques du fonctionnement de l'unité (mise à disposition des bureaux, des équipements, du matériel roulant, frais de déplacement et services associés).

2.1. Budget disponible à travers les projets de coopération de l'UGPO-CC

Le budget annuel moyen disponible à travers les fonds dédiés aux différents projets de coopération gérés techniquement au niveau de l'UGPO-CC s'élèvent à environ 18,78 millions USD, répartis selon les projets, actuellement en cours de mise en œuvre, comme indiqué dans le tableau suivant :

| Projet | Budget total du projet (Don) | Budget total du projet (MDT) | Période de mise en œuvre (années) | Budget moyen annuel (MDT) |
|---|------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|
| Projet NDC – IKI: Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC | 4,65 Millions euro | 15,44 | 4 | 3,86 |
| Projet ADAPT-CC: appui à l'exécution de la politique nationale d'adaptation | 2 Millions € | 6,64 | 3 | 2,21 |
| Projet GCM : Marchés Mondiaux du carbone | 1,1 Million € | 3,65 | 3 | 1,22 |
| Facilité Adapt'Actions (AFD) | 2,35 Millions € | 7,80 | 5 | 1,56 |
| Activité habilitante pour la préparation de la 4eme communication nationale et du 3eme rapport biennal (PNUD) | 852 K USD | 2,67 | 4 | 0,67 |
| Programme d'accélération de la mise en œuvre de la CDN tunisienne (PNUD) | 2 Millions USD | 6,26 | 3 | 2,09 |
| Appui au système de transparence dans le secteur de l'assainissement (ICAT) | 125 KUSD | 0,39 | 1 | 0,39 |
| Elaboration du Plan national d'adaptation | 2 Millions USD | 6,26 | 4 | 1,565 |
| Programme « Environnement et climat », Composante 2 : Appui aux actions locales | 11 millions € | 36,52 | 7 | 5,22 |
| Total (MDT) | | 85,63 | | 18,78 |

2.2. Budget disponible à travers la contribution du budget de l'Etat, en guise de co-financement des différents projets de coopération

Seul le projet « Activité habilitante pour la préparation de la 4eme communication nationale et du 3eme rapport biennal de la Tunisie », financé par un don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et mis en œuvre à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) bénéficie d'un co-financement, selon les règles applicables par le FEM.

Cette contribution sur le budget de l'Etat est reflétée dans le tableau suivant :

| Projet | Cofinancement (K USD) | Co-financement (KDT) | Période de mise en œuvre (années) | Co-financement moyen annuel (MDT) |
|--|-----------------------|----------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Activité habilitante pour la préparation de la 4eme communication nationale et du 3eme rapport biennal | 500 | 1565 | 4 | 0,391 |
| Total | 500 | 1565 | 4 | 0,391 |

3. Frais de fonctionnement ordinaire de l'unité,

Le budget annuel estimatif couvrant la contribution en nature pour les projets de coopération et les frais généraux de fonctionnement de l'UGPO-CC, s'élèvent à environ 1,19 million dinars tunisiens, réparti selon la nature des frais comme indiqué dans le tableau suivant

| Nature des frais | Co-financement (K USD) | Co-financement (KDT) | Période de mise en œuvre (années) | Co-financement/ frais de fonctionnement moyen annuel (KDT) |
|---|------------------------|----------------------|-----------------------------------|--|
| Projet CBIT à ajouter ou à supprimer (déjà comptabilisé). | 200 | 626 | 3 | 208 |
| Mise à disposition du personnel de l'UGPO-CC (6 experts). | | | | 288 |
| Mise à disposition des bureaux, équipements et autres services. | | | | 300 |
| Déplacements, mise à disposition de véhicules et services associés. | | | | 400 |
| Budget moyen annuel (KDT) | | | | 1196 |

4. Budget annuel estimatif de l'UGPO-CC

Selon les estimations budgétaires présentées précédemment, le budget annuel estimatif de l'UGPO-CC s'élève à environ 20,3 millions DT, répartis selon les sources comme

| Source du budget | Budget estimatif (MDT) |
|--|------------------------|
| Budget annuel moyen disponible à travers les projets de coopération de l'UGPO-CC. | 18,78 |
| Contribution annuelle moyenne, en guise de co-financement des différents projets de coopération. | 0,39 |
| Frais de fonctionnement ordinaire de l'unité. | 1,19 |
| Budget annuel estimatif (millions DT) | 20,3 |



3

TROISIÈME PARTIE



PRINCIPALES ACTIVITES DE L'UGPO-CC AU COURS DE LA PERIODE MAI-DECEMBRE 2022

Selon le mandat et les attributions de l'UGPO, tels que définis dans son décret de création, les principales activités de l'UGPO-CC du 1er mai au 31 décembre 2022 couvrent toutes les responsabilités de l'Unité nationale de coordination.

1. LA COORDINATION ENTRE LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS DANS LE DOMAINE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les principales activités réalisées visant l'amélioration de la coordination, la concertation et l'implication effective et efficace de tous les intervenants dans le domaine des changements climatiques comprennent principalement ce qui suit :

- la gestion et le suivi des projets de coordination nationale,
- le processus d'élaboration d'une loi climat en Tunisie,
- l'élaboration d'un portefeuille de projets prioritaires dans le domaine de l'atténuation des émissions,
- l'élaboration d'un plan national d'adaptation au changement climatique
- l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la CDN, y compris des plans sectoriels et un plan d'investissement,
- la mise en place d'un cadre national pour les futurs marchés du carbone, au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris sur le climat.

1.1. Préparation, gestion et suivi des projets de coordination nationale :

Ces activités visent l'organisation des ateliers et des réunions régulières de suivi technique et administratif des différents projets de coordination nationale, selon les dispositions arrêtées dans les documents et conventions de financement des projets.

Elles intègrent également la concertation avec les partenaires et les acteurs sur les résultats des principales activités des projets.

Dans cette optique, les principales actions menées par l'UGPO-CC au cours de la période mai-décembre 2022, sont détaillées dans le tableau suivant :

| Projets | Détails des activités réalisées | Budget approximatif (kDT) |
|--|---|---------------------------|
| Projet NDC – IKI: Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC de la Tunisie | <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de suivi et planification des activités NDC-IKI (15 septembre 2022), • Atelier villes et Changements climatiques (11 octobre 2022) • Atelier de présentation du Plan Climat Djerba Houmt Souk (29-30 novembre 2022), • Atelier comptabilisation finance climat (1er décembre 2022) • Réunion de démarrage de la mission loi climat (2 décembre 2022) • Atelier de démarrage de la préparation du portefeuille ONAS (07 décembre 2022), • Réunion de démarrage de la mission obligations vertes (15 décembre 2022), • Réunion de suivi de la mission de mise en œuvre du cadre renforcé pour la transparence ETF (16 décembre 2022) | 90 |
| Projet ADAPT-CC: Renforcement des capacités et appui à l'exécution de la politique nationale d'adaptation aux changements climatiques en Tunisie | <ul style="list-style-type: none"> • Atelier de clôture du Projet (5 juillet 2022) | 45 |

| Projets | Détails des activités réalisées | Budget approximatif (kDT) |
|--|---|---------------------------|
| Activité habilitante pour la préparation de la 4eme communication nationale et du 3eme rapport biennal | <ul style="list-style-type: none"> • 2eme Réunion du comité de Pilotage du Projet (20 mai 2022) • Réunion de suivi de l'avancement de l'inventaire des GES (20 juillet 2022) • Atelier de présentation de la 1ère version du BUR3 (12-13 septembre 2022) • Réunion de démarrage de la préparation de la 4eme Communication Nationale (2 décembre 2022) • Atelier de présentation finale du document du BUR3 (6 décembre 2022) | 90 |
| Programme d'accélération de la mise en œuvre de la CDN tunisienne | <ul style="list-style-type: none"> • 1er réunion du Comité de Pilotage de haut niveau du programme (25 mai 2022) • Atelier plan d'action CDN (17-18 octobre 2022) • Réunion avancement du plan d'action NDC (12 décembre 2022) • 2eme réunion du Comité de Pilotage de haut niveau du programme (20 décembre 2022) • Conférence nationale « l'ambition climatique au niveau local : de la CDN vers une neutralité carbone en 2050 (26-27 décembre 2022) | 120 |
| Elaboration du Plan National d'Adaptation | <ul style="list-style-type: none"> • Atelier de démarrage du Projet (24 mai 2022), • 1ère Réunion du Comité de Pilotage du Projet (24 mai 2022) • Réunion de suivi et planification des activités du projet (14 septembre 2022) | 45 |
| Programme « Environnement et climat », Composante 2 : Appui aux actions locales | <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'atelier des membres de l'initiative Local – UNCDF à Bruxelles (8-11 mai 2022) • Réunion d'échange sur la mise en œuvre du Programme (20 mai 2022) • Atelier de lancement de la composante 2: actions locales en marge de la COP27 (10 novembre 2022) | 0 |
| Projet CBIT : renforcement des capacités dans le domaine de la transparence | <ul style="list-style-type: none"> • Réunion pour évaluation des capacités CBIT (26 mai 2022) • Réunion de discussion des principales activités (23 septembre 2022) • Finalisation du Prodoc et transmission (novembre 2022) | 25 |
| Projet d'adaptation des écosystèmes oasiens aux changements climatiques | <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de démarrage de la mission de préparation du Projet (30 mai 2022) • Réunion de présentation du livrable 1 de la mission (7 juillet 2022) • 2eme Réunion de planification de la mission de préparation (13 juillet 2022), • Réunion avec la banque mondiale pour la discussion d'une nouvelle activité relative aux emplois verts dans les oasis (11 octobre 2022) • Organisation de la réunion du Comité de Pilotage de la mission (12 octobre 2022) • Atelier de débats et visites des sites du projet (23-26 octobre 2022) • Réunion de suivi de la mission (07 décembre 2022) • Réunion de la concertation avec le FIDA (08 décembre 2022) • Réunion de la concertation avec le PAM (09 décembre 2022) • Réunion avec la banque mondiale, emplois verts en milieu oasiens (09 décembre 2022) • Transmission d'une lettre officielle de désignation du PAM comme agence de mise en œuvre du Projet (15 décembre 2022) | 600 |
| Total | | 1015 |

1.2. Processus d'élaboration d'un projet de loi climat en Tunisie

Depuis Janvier 2022, l'UGPO-CC a lancé de larges concertations visant à débattre la possibilité d'amélioration du cadre juridique en lien avec les changements climatiques en Tunisie.

Les étapes de discussion et de préparation d'un nouveau texte juridique comprennent 3 phases principales :

- **Phase de concertations initiales (janvier – avril 2022)**, cette phase a engagé une première concertation avec les acteurs concernant l'évaluation du cadre juridique national et la pertinence et les motifs d'introduire des améliorations juridiques à travers l'élaboration et l'adoption d'une nouvelle loi climat en Tunisie.

Cette phase a bénéficié d'un appui technique de l'Ambassade Britannique en Tunisie. Elle a notamment abouti à un diagnostic sommaire, une feuille de route pour la finalisation du processus et des termes de référence pour engager le travail préparatoire du projet de texte juridique.

- **Phase d'alignement avec le projet de code de l'environnement (avril – septembre 2022)**, Cette étape a concerné l'intégration des grands enjeux et instruments de la politique climatique dans le cadre du projet de Code de l'Environnement, dont la préparation a été initiée par le Ministère de l'Environnement.

- **Phase de préparation du projet de texte juridique dans le domaine du changements climatiques (décembre 2022- avril 2023) :**

Cette phase est appuyée par l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ), dans le cadre du projet NDC-IKI. Un bureau d'études international a été recruté pour assurer le suivi de cette activité (Bureau Matthieu Wemaere).

Cette phase vise à accompagner la Tunisie pour renforcer son cadre légal et institutionnel pour lutter contre les changements climatiques, incluant notamment ce qui suit :

- Inscrire en droit tunisien la nécessité de répondre à l'urgence climatique,
- Disposer d'un cadre durable défini dans l'intérêt du peuple et de l'environnement tunisien d'une part et pour assurer le respect des dispositions de l'Accord de Paris d'autre part.

Les principaux avantages du renforcement juridique dans le domaine du climat consistent à créer un cadre national durable de planification, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques et mesures nécessaires pour tenir les engagements internationaux du pays, incluant notamment les points et enjeux suivants :

- Poser les principes généraux de l'action climatique (et préciser la terminologie).
- Imposer l'intégration de la lutte contre les changements climatiques dans toutes les politiques publiques et prescrire l'obligation d'action et de planification sectorielle pour contribuer aux objectifs d'atténuation et d'adaptation.
- Fixer les objectifs d'atténuation et d'adaptation à moyen (2030) et long terme (2050).
- Formaliser les instruments nationaux de planification (et, le cas échéant infra nationaux) des mesures de mise en œuvre et préciser leur portée juridique (opposabilité).
- Créer les droits et obligations des personnes physiques et morales (publiques et privées) qui sont nécessaires à l'action climatique ainsi que pour répondre aux obligations tant matérielles que formelles de l'Accord de Paris, et les responsabiliser dans leurs activités.
- Donner une sécurité juridique à des actions de coopération avec des acteurs internationaux et des gages de confiance dans l'effectivité des mesures proposées pour tenir les engagements internationaux du pays.
- Définir clairement les rôles et responsabilités de l'État au niveau des secteurs dans le but de mettre en place une véritable gouvernance climatique permettant une prise de décision informée et coordonnée pour plus de cohérence et d'efficacité.
- Institutionnaliser les procédures de collecte et de traitement des informations à fournir au cadre de transparence renforcée de l'Accord de Paris.

Les principales activités engagées durant la période mai - décembre 2022, sont synthétisées dans le tableau suivant :

| Actions | Cadre de réalisation | Détails des activités réalisées | Budget approximatif (kDT) |
|--|----------------------------------|---|---------------------------|
| Première mission de concertation et diagnostic | Appui de l'Ambassade britannique | • Activité réalisée durant la période janvier -avril 2022 | 35 |
| Deuxième mission de concertation et diagnostic | Projet NDC-IKI (GIZ) | • Recrutement du bureau international (Bureau Matthieu Waemare, novembre 2022) • Organisation d'une réunion de démarrage de la mission (2 décembre 2022), • Transmission du livrable 1 : Note méthodologique (14 décembre 2022) | 120 |
| Total | | | 155 |

1.3. Appui continu aux acteurs et intervenants pour l'accès aux mécanismes de financement climatique

L'UGPO-CC a engagé, durant la période mai-décembre 2022, plusieurs activités dans une perspective d'appui aux secteurs et acteurs clés favorisant leur accès aux mécanismes et instruments de financement climatique.

Les principales activités dans cette optique sont les suivantes:

- Elaboration d'un portefeuille de projets prioritaires dans le domaine de l'agriculture, forêts et affectation des terres (AFAT),
- Elaboration d'un portefeuille de projets prioritaires dans le secteur de l'assainissement,
- Elaboration de requêtes de financement pour des projets prioritaires pour la mise en œuvre du Plan de Partenariat NDC-Partnership,
- Renforcement des capacités nationales pour l'accès à la finance verte.

Les actions détaillées dans cette optique sont reportées dans le tableau suivant :

| Actions | Cadre de réalisation | Détails des activités réalisées | Budget ap- proximatif (kDT) |
|---|---|---|-----------------------------------|
| Elaboration d'un portefeuille assainissement | Projet NDC-IKI (GIZ) | <ul style="list-style-type: none"> • Lancement de la consultation pour la sélection du bureau d'expertise (juillet 2022) • Organisation d'un atelier national dans le secteur de l'assainissement (07 décembre 2022) • Sélection du bureau d'études (décembre 2022) | 0 |
| Elaboration d'un portefeuille de projets prioritaires dans le domaine de l'AFAT | Projet NDC-IKI (GIZ) | <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des termes de référence (septembre 2022) • Organisation d'une réunion de concertation (22 septembre 2022) • Lancement de la consultant (octobre 2022) | 0 |
| Elaboration des requêtes de projets prioritaires pour la mise en œuvre du plan de partenariat NDC-Partnership et organisation de la conférence du NDC-Partnership | Appuis directs (GIZ, PNUD, NDC Partnership) | <ul style="list-style-type: none"> • Atelier de présentation du processus d'élaboration du Plan de Partenariat NDC partnership (09 juin 2022) • Réunion de concertation sur les projets prioritaires pour le plan de partenariat (15 Juillet 2022) • réunion pour la préparation de la conférence NDC Partnership (26 juillet 2022) • réunion d'identification des projets NDC-partnership atténuation (4 août 2022) • 1ere réunion de planification de la conférence NDC-IKI (15 septembre 2022) • 2eme réunion de planification de la conférence NDC Partnership (19 septembre 2022) • 3eme réunion de préparation de la conférence NDC Partnership (17 octobre 2022) • 4eme réunion de préparation de la conférence NDC Partnership (2 décembre 2022) • Finalisation des documents de 6 projets prioritaires dans le secteur du littoral, la lutte contre les inondations urbaines, le transfert de l'eau, la mobilité urbaine, le Nexus , gestion et valorisation des déchets ménagers et la réhabilitation des écosystèmes forestiers (décembre 2022) | 35 |
| Renforcement des capacités nationales pour l'accès à la finance verte. | Projet NDC-IKI (GIZ) | <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du bureau International (novembre 2022) • Organisation de la réunion de démarrage de la mission (15 décembre 2022) | 0 |
| Total | | | 35 |

1.4. Appui à l'élaboration du Plan national d'adaptation aux changements climatiques

Les principales activités sont menées dans le cadre du Projet : « Plan National d'Adaptation aux changements climatiques : Prévenir les risques climatiques sur le développement et l'aménagement du territoire en Tunisie ». Ce projet est exécuté par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD Tunisie) en étroite collaboration avec le Ministère de l'environnement, le Ministère de l'Équipement et de l'habitat et du Ministère de l'économie et de la planification, afin d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les deux dimensions de la planification du développement en Tunisie: celle de la planification socio-économique et celle de l'aménagement du territoire, au niveau national et local.

Les principaux résultats escomptés du projet sont les suivants :

•**Résultat 1** : un cadre national d'adaptation est élaboré et adopté.

•**Résultat 2** : les deux principaux processus de planification du développement au niveau national (Plan de développement socio-économique et le Schéma directeur d'aménagement du territoire) sont informés des principaux risques liés au climat.

•**Résultat 3** : les risques liés aux changements climatiques et les besoins d'adaptation sont intégrés dans l'adaptation locale au niveau de deux communes pilotes, Kalâat El-Andalous et Tataouine.

Le projet vient en appui aux décideurs gouvernementaux tunisiens, en l'occurrence l'UGPO-CC, pour l'intégration de l'Adaptation aux changements climatiques lors de l'élaboration des politiques et des programmes de développement, au niveau local et national.

Les principales activités réalisées durant la période mai-décembre 2022 sont reportées dans le tableau suivant :

| Résultats escomptés | Objectifs | Détails des activités réalisées | Budget approximatif (κDT) |
|--|--|---|---------------------------|
| Un cadre national d'adaptation est élaboré et adopté | Appui au forum de partenariat pour l'adaptation et un mécanisme de consultation et de coordination avec divers acteurs (Forum National des Acteurs de l'Adaptation aux changements climatiques, FNACC) | <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation d'une expertise (M. Yadh Labbene) pour la mission d'appui au positionnement et au renforcement du Forum de l'Adaptation (Novembre 2022) • Organisation d'un atelier de planification du (Hammamet, 3 - 4 décembre 2022) • Organisation d'une formation en Team-building (03 décembre 2022) • Appui au développement d'un document de projet pour le FNACC (décembre 2022) | 70 |
| | Réalisation d'une cartographie et d'une analyse des principaux acteurs et organes décisionnels en Tunisie | <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d'une Experte nationale (Mme Emna Sohlobji, octobre 2022) • Transmission et validation du Livrable n°1 remis, relatif à la note méthodologique de la mission (novembre 2022) • Transmission de la version provisoire du Livrable n°2, relatif à la cartographie analytique des Parties Prenantes (décembre 2022) | 35 |
| | Appui technique et institutionnel pour l'opérationnalisation de l'UGPO-CC | <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d'un Expert national (M. Kamel Tounsi, octobre 2022) • Transmission et validation du Livrable n°1 remis, relatif à la note méthodologique de la mission (octobre 2022) • Transmission du Livrable n°2, relatif à l'état de l'art dans le domaine de l'adaptation en Tunisie (novembre 2022) | 35 |
| | Elaboration d'une stratégie de communication sur l'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d'une experte nationale (Mme Sahar Mechri, novembre 2022) • Transmission du Livrable n°1 remis, relatif à la note méthodologique de la mission (décembre 2022) | 50 |

| Résultats escomptés | Objectifs | Détails des activités réalisées | Budget approximatif (kDT) |
|---|---|---|---------------------------|
| Le Plan national de Développement économique et social et le Schéma directeur d'Aménagement du Territoire sont informés des principaux risques liés au climat | Etude à l'échelle nationale pour définir et cartographier les «zones à haut risque» avec une attention particulière aux inondations et au SLR pour guider la planification du développement spatial | <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des termes de référence de la mission, • Lancement de la consultation pour la sélection d'un Bureau d'études, • Evaluation des offres en cours | 0 |
| Les risques et les besoins d'adaptation au changement climatique sont intégrés dans l'adaptation locale dans deux municipalités ciblées | Réalisation d'une évaluation intégrée des risques multi-aléas dans les deux communes de Kalâat El-Andalous et Tataouine) | <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des termes de référence de la mission, • Lancement de la consultation pour la sélection d'un Bureau d'études (date limite de réception des offres : 17 janvier 2023) | 0 |
| | Développement d'un outil d'aide à la décision interactif basé sur un SIG pour permettre aux décideurs de visualiser les impacts des changements climatiques sur leurs localités et les éléments de choix en termes d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des termes de référence de la mission, • Lancement de la consultation pour la sélection d'un Bureau d'études (date limite de réception des offres : 10 janvier 2023) | 0 |
| Total | | | 190 |

1.5. L'Implication effective des principaux intervenants lors de l'identification des priorités et du suivi des progrès de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN)

En vue d'assurer une meilleure clarté, accélération de la mise en œuvre et une réelle implication des secteurs et acteurs clés dans la mise en œuvre de la CDN actualisée de la Tunisie, plusieurs activités ont été engagées par l'UGPO-CC, durant le période mai-décembre 2022.

La plupart de ces activités ont été engagées dans le cadre du Programme « Accélération de la mise en œuvre de la CDN (PNUD) ».

Ces actions comprennent notamment ce qui suit :

a/ Elaboration d'un Plan d'Action pour la mise en œuvre de la CDN,

L'implémentation de l'Accord de Paris exige une profonde transformation socio-économique juste, axée sur les objectifs de développement durable, résilient, inclusif et à faibles émissions de carbone.

Une appropriation et un engagement profond sont donc indispensables de la part de toutes les parties prenantes, y compris tous les secteurs de développement, le Gouvernement, les acteurs locaux, le secteur privé, les organisations non-gouvernementales (ONG), les universités et la société civile, entre autres.

Un cadre institutionnel et réglementaire approprié doit être mis en place pour mieux planifier, coordonner, mettre en œuvre, surveiller et évaluer les synergies entre les dimensions climatiques, sociales et économiques des CDN.

Un environnement favorable au financement climatique est un élément crucial pour assurer et mobiliser les investissements nécessaires à la concrétisation de la mise en œuvre adéquate des CDN.

Dans ce contexte, l'accélération du processus de mise en œuvre de la CDN exige l'élaboration des plans d'action et d'investissement afin de garantir la cohérence et la convergence des efforts, ainsi que la transition progressive vers une croissance économique à bas carbone d'une manière socialement équitable.

Ces plans proposent des réformes appropriées pour établir les conditions et les mécanismes institutionnels, politiques et financiers nécessaires afin de concrétiser la mise en œuvre adéquate de la CDN.

Ces plans définissent également une feuille de route contenant des objectifs et des actions prioritaires annuels pour atteindre les objectifs de la CDN.

Le processus d'élaboration du Plan d'action pour la mise en œuvre de la CDN, comprend les composantes suivantes

- Elaboration du plan d'action national,
- Elaboration des plans d'actions sectoriels,
- Proposition d'une feuille de route, avec des délais, un calendrier de réalisation et des indicateurs de suivi,
- Instauration d'une nouvelle dynamique institutionnelle, réglementaire et financière.



Éléments clés du Plan d'Action national pour la mise en œuvre de la CDN

Cette activité a été entamée à travers le recrutement d'un bureau d'études international (Bureau Gauss) en août 2022.

b/ Renforcement de l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre de la CDN

En Tunisie, plusieurs facteurs majeurs plaident en faveur de l'implication active et incontournable du secteur privé et des institutions financières dans la mise en œuvre des stratégies de transition énergétique et climatique :

- le rôle déterminant à jouer par le secteur privé dans la mise en œuvre de la CDN compte tenu de l'accroissement de la dette publique,
- la nécessité d'accélérer la politique de transition énergétique visant à l'horizon 2030 une réduction de 30% de la consommation d'énergie primaire et une augmentation de la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité à 30%,
- le rehaussement de l'ambition climatique dans la CDN actualisée qui prévoit une baisse de l'intensité carbone de la Tunisie de 45% en 2030 par rapport à 2010, contre 41% dans la première CDN,
- l'importance des investissements à mobiliser pour financer la transition énergétique d'ici 2030, les besoins de financement des programmes d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables ont été estimés à environ 12 milliards de dollars dans la CDN actualisée,
- la nécessité de recourir aux instruments financiers innovants notamment la tarification carbone pour encourager les investissements dans les technologies bas carbone.

En vue d'assurer une meilleure engagement du secteur privé dans les investissements prioritaires prévus par la CDN actualisée, l'UGPO-CC a procédé à l'engagement d'une expertise spécifique (Bureau d'études international Carbone 4), dans le cadre du Programme d'accélération de la mise en œuvre de la CDN.

L'objectif de cette mission consiste à appuyer la mise en place d'un environnement favorable au renforcement de l'implication du secteur privé et des institutions financières dans la mise en œuvre de la CDN révisée en Tunisie.

Cette mission vise spécifiquement à accompagner le secteur privé et les institutions financières dans un processus

d'intégration des enjeux climatiques dans leurs politiques de financement et renforcer leurs capacités dans les domaines ayant trait à la finance climat.

Les principaux résultats attendus de cette mission sont les suivants:

- appui à la création d'un environnement favorable à la mobilisation des investissements privés pour financer les projets de la CDN,
- Elaboration d'une feuille de route pour une meilleure implication du secteur privé dans la mise en œuvre de la CDN,
- mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des institutions financières dans les domaines de la transition énergétique, des changements climatiques et de la finance climat,
- enclenchement d'un processus d'intégration des risques climatiques dans le portefeuille des institutions financières dans les secteurs de l'énergie et des procédés industriels,
- élaboration d'une feuille de route permettant la prise en compte des risques climatiques dans les stratégies des institutions financières pour les projets des secteurs de l'énergie et des procédés industriels ;
- appui à la mise en place d'une structure dédiée à la finance climat dans les banques intéressées par la problématique climatique,
- la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités en faveur du secteur privé pour contribuer à la mise en œuvre de la CDN,
- mise en place d'un mécanisme d'accompagnement des entreprises à la contribution à la neutralité carbone ;
- élaboration d'un guide méthodologique pour promouvoir la contribution à la neutralité carbone dans les entreprises.

Ces principales actions sont reflétées dans le schéma suivant :



Composantes clés de la mission d'appui à l'engagement du secteur privé dans la mise en œuvre de la politique climatique en Tunisie

c/ Renforcement de l'engagement des acteurs locaux dans la mise en œuvre de la politique climatique en Tunisie,

L'ampleur des changements climatiques exige une mobilisation et un engagement collectif à tous les niveaux (national, régional et local).

Dans ce contexte, les communes doivent jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre des politiques climatiques au niveau territorial.

Les transitions énergétiques et climatiques, dictées au niveau de la CDN ou la stratégie de développement bas-carbone et résiliente aux changements climatiques, sont sources d'opportunités pour les territoires et ses acteurs, tant sur le plan financier que pour l'amélioration de la qualité de vie et de l'attractivité économique du territoire, à la condition essentielle d'un engagement stratégique pris par tous les acteurs (élu, entreprises, collectivités,

citoyens, associations, institutions...).

Dans cette optique, l'UGPO-CC a engagé plusieurs activités visant à instaurer un dialogue et initier un programme de renforcement des capacités et d'engagement des acteurs locaux, et ce, durant la période mai-décembre 2022.

Les principales activités engagées comprennent notamment ce qui suit :

- engagement d'une expertise d'évaluation de la capacité et du rôle des municipalités tunisiennes dans la mise en place de la politique climatique nationale, dans le cadre du Projet NDC-IKI (GIZ),
- élaboration d'un Plan local d'atténuation des émissions dans la commune de Djerba Houmt Souk,
- organisation d'un évènement parallèle, portant sur les enjeux d'adaptation aux changements climatiques au niveau local, en marge de la COP27 à Charm El-Cheikh- Egypte (9 novembre 2022),
- organisation d'une Conférence nationale : « L'ambition climatique au niveau local : de la CDN vers la neutralité carbone à l'horizon 2050, à Kairouan les 26 - 27 décembre 2022.

Le tableau suivant reporte les principales activités et actions engagées par l'UGPO-CC, dans une perspective d'appui à l'implication effective des principaux intervenants lors de l'identification des priorités et du suivi des progrès de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDNs) :

| Activités | Nature et Cadre de réalisation | Détails actions réalisées | Budget approximatif (kDT) |
|---|--|--|---------------------------|
| Elaboration d'un Plan d'Actions pour la mise en œuvre de la CDN | Engagement d'une expertise Programme Accélération de la mise en œuvre de la CDN (PNUD) | <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des expertises (août 2022), • Préparation et discussion de l'approche méthodologique de la mission (septembre 2022), • Atelier de démarrage et concertation avec les parties prenantes (17 et 18 octobre 2022), • Préparation et validation du Livrable 2 : Expériences internationales et nationales en matière de mise en œuvre des CDN (20 décembre 2022) • Préparation de la première mouture du plan d'action pour la mise en œuvre de la CDN (20 décembre 2022) | 900 |

| Activités | Nature et Cadre de réalisation | Détails actions réalisées | Budget approximatif (kDT) |
|---|--|--|---------------------------|
| Renforcement de l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre de la CDN | Engagement d'une expertise Programme Accélération de la mise en œuvre de la CDN (PNUD) | <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des expertises (février 2021), • Préparation et discussion de l'approche méthodologique de la mission (février 2022), • Un rapport sur les expériences internationales et nationales pour la mobilisation des investissements privés (septembre 2022) • Atelier de présentation et discussion du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (28 septembre 2022), • Atelier de formation sur les enjeux finance-climat pour les institutions financières 29 septembre 2022), • Un rapport sur l'identification des entreprises pilotes et les dispositions à mettre en place pour la neutralité carbone des entreprises (octobre 2022) • Un draft du guide méthodologique pour la neutralité carbone des entreprises novembre 2022), • Atelier de formation pour le secteur financier sur la transition énergétique (13 décembre 2022) | 450 |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un side Event en marge de la 8ème Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement en Afrique (TICAD 8, 26 août 2022) • Appui direct OIT | 90 |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un side event officiel en marge de la participation de la Tunisie à la COP27 (Sharm El Sheikh, 16 Novembre 2022) Programme Accélération de la mise en œuvre de la CDN (PNUD) | 120 |
| Renforcement de l'engagement des acteurs locaux dans la mise en œuvre de la politique climatique en Tunisie | Expertise d'évaluation de la capacité et du rôle des municipalités tunisiennes dans la mise en place de la politique climatique, Projet NDC-IKI (GIZ), | <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du bureau d'études Khaled Bedoui (janvier 2022), • Organisation d'une réunion de débats et de validation du livrable 2 de la mission (évaluation des capacités des communes) • Organisation de l'atelier de clôture et de validation du livrable 2 de la mission: évaluation des capacités et des rôles des municipalités tunisiennes dans la mise en place des politiques climatiques nationales (11 octobre 2022) | 300 |
| | Elaboration d'un Plan local d'atténuation des émissions dans la commune de Djerba Houmt Souk, Projet NDC-IKI (GIZ), | <ul style="list-style-type: none"> • recrutement du bureau d'études Apex (janvier 2022), • réunions de concertation avec les acteurs locaux (février – mars 2022) • aAtelier de présentation du diagnostic et du bilan des émissions (mai 2022 • organisation de l'atelier de clôture et de validation du plan (28-29 novembre 2022) | 350 |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un événement parallèle, portant sur les enjeux d'adaptation aux changements climatiques au niveau local, en marge de la COP27 à Charm El cheikh- Egypte (09 novembre 2022), • Appui direct (OIT) | 40 |

| Activités | Nature et Cadre de réalisation | Détails actions réalisées | Budget approximatif (kDT) |
|--------------|--|---------------------------|---------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une Conférence nationale: « L'ambition climatique au niveau local : de la CDN vers la neutralité carbone à l'horizon 2050, à Kairouan les 26 - 27 Décembre 2022. Programme l'accélération de la mise en œuvre de la CDN (PNUD) | | 50 |
| Total | | | 2300 |

1.6. Mise en place d'un cadre national pour les futurs marchés du carbone, au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris sur le climat

L'article 6 de l'Accord de Paris met à la disposition des parties un cadre de coopération dans leurs efforts de lutte contre les changements climatiques et en vue de l'atteinte de leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN) par l'utilisation de résultats d'atténuation transférés au niveau international (ITMO).

Les mécanismes de coopération tels que prévus par l'Article 6 de l'Accord de Paris organisent le cadre réglementaire autorisant le transfert –d'une Partie à une autre– de résultats d'atténuation, découlant de réductions des émissions de gaz à effet de serre réalisées au sein de l'économie de la Partie hôte.

Ces échanges se font dans le cadre de démarches concertées bilatérales ou multilatérales dans le cadre de l'article 6.2 ou du mécanisme multilatéral d'octroi de crédits de l'article 6.4.

L'utilisation des démarches concertées à travers l'article 6 comporte plusieurs implications, en lien avec la concrétisation des objectifs de la CDN, et ceci à plusieurs niveaux :

- les mécanismes prévus par l'article 6 constituent de réelles opportunités à travers la canalisation de ressources issues du marché du carbone;
- le transfert d'ITMO à travers l'article 6 impliqueront des « ajustements », qui affecteront directement la comptabilité carbone du pays;
- ces mêmes transferts rendront nécessaire l'explicitation des frontières et les règles de séparation entre 1) les secteurs et les gaz à effet de serre couverts par la CDN et 2) les objectifs inconditionnels et conditionnels d'un pays;
- inévitablement, ces frontières et les politiques de mise en œuvre des CDN devront nécessairement être prises en compte en établissant les niveaux de référence et pour la détermination de l'additionnalité.

La CDN de la Tunisie précise d'ailleurs que pour financer sa contribution conditionnelle, tout en apportant une réponse complémentaire à ses besoins en matière de développement durable, la Tunisie envisage d'utiliser la tarification carbone, y compris les mécanismes coopératifs prévus par l'article 6 de l'Accord de Paris.

En vue d'une meilleure préparation de la Tunisie à accéder aux opportunités de financement à travers l'échange des crédits carbone, au titre de des paragraphes 6.2 et 6.4 de l'article 06 de l'AP 6.2 et 6.4, l'UGPO a mobilisé une expertise technique (Bureau d'études International South Pole), en vue d'accompagner la Tunisie dans la mise en place d'un cadre de gouvernance propice à la mise en œuvre de l'Article 6 de l'Accord de Paris en Tunisie, qui favorisera les transactions d'ITMOs et permettra à la Tunisie de mobiliser de nouveaux investissements.

Cette mission a été menée dans le cadre du projet Global Carbon Mechanism (GCM), appuyé par le Ministère de l'environnement Allemand BMUB.

Les objectifs spécifiques de la mission consistent à :

- établir un état des lieux des décisions ainsi que des points en négociation portant sur l'Article 6, et à mener une réflexion sur son application en Tunisie à la lumière de l'expérience du Mécanisme de Développement Propre (MDP) dans le pays,
- déceler des opportunités de mise en œuvre de l'Article 6, en conjonction avec l'adoption éventuelle d'instruments de tarification du carbone pour la mise en œuvre de la CDN en Tunisie,
- élaborer une feuille de route détaillant les activités à mener et les mesures à mettre en œuvre pour renforcer la gouvernance du marché du carbone en Tunisie, notamment en utilisant les leviers offerts par l'Article 6.

Les principales étapes de mise en œuvre de cette activité sont reportées dans le tableau suivant

| Activités | Nature et Cadre de réalisation | Détails des actions réalisées | Budget approximatif (kDT) |
|--|--|---|---------------------------|
| Mission d'expertise en vue de la préparation à la mise en place du cadre national pour les futurs marchés du carbone, au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris sur le climat | Engagement d'une expertise Projet Global Carbon Mechanism (GCM) | <ul style="list-style-type: none"> • mobilisation des expertises (juin 2022), • organisation d'une réunion de démarrage de la mission (29 juin 2022), • organisation d'une réunion de présentation de l'approche méthodologique de la mission (26 juillet 2022), • organisation du 1er atelier de concertation et discussion du livrable 1 : Analyse de l'état des lieux sur l'utilisation de l'Article 6 à l'échelle internationale et de l'expérience du MDP en Tunisie (02 septembre 2022), • organisation d'une réunion de suivi de l'avancement de la mission et examen du livrable 2 de la mission Préparation à la mise en œuvre de l'article 6 de l'Accord de Paris et à la gouvernance du marché du carbone en Tunisie (13 octobre 2022), • transmission du Livrable 3 : Vision, gouvernance et feuille de route (23 décembre 2022). | 350 |
| Total | | | 350 |

2. ASSISTANCE EN VUE DE L'INTEGRATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT

Plusieurs activités sont engagées par l'UGPO-CC, en vue d'une meilleure intégration des priorités climatiques dans le développement en Tunisie.

Parmi les activités principales engagées durant la période allant de mai à décembre 2022, nous pouvons citer :

- l'élaboration de la Stratégie nationale de Développement neutre en Carbone et Résilient aux changements climatiques à l'horizon 2050 (SNDNC&RCC),
- la finalisation du Plan d'action National Genre et changements climatiques (PAG), aligné sur les orientations du Plan International de Lima.

2.1. Elaboration d'une stratégie nationale de développement à faibles émissions et résiliente aux changements climatiques à l'horizon 2050

L'Article 4.19 de l'Accord de Paris invite les parties à préparer et soumettre une Stratégie nationale bas-carbone à long-terme (SNBC).

La Tunisie a opté pour l'élaboration d'une Stratégie intégrant et combinant la composante transition bas-carbone, d'une part, et la résilience aux changements climatiques d'autre part et en se fixant un horizon précis : 2050 (SNDNC&RCC 250).

Cette stratégie a été élaborée sous l'égide du Ministère de l'Environnement avec le soutien de la GIZ. Pour la Tunisie, la SNDNC&RCC 2050 est considérée comme une opportunité pour soutenir la reprise de la croissance économique, associée à un développement durable, à faibles émissions de GES et résilient aux changements climatiques.

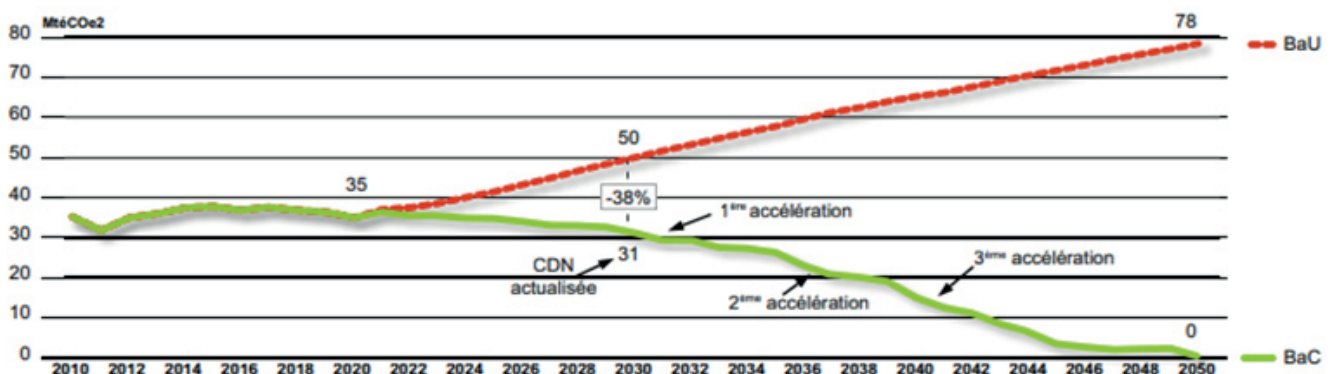
La préparation de la SNDNC&RCC a été engagée en novembre 2020, avec une démarche participative intégrant tous les secteurs et acteurs clés.

La composante atténuation de la Stratégie (SNDNC) a été initiée dans le cadre du projet NDC-IKI.

La composante résilience de la stratégie (SNDRC) a été engagée dans le cadre du projet Adapt-CC (GIZ).

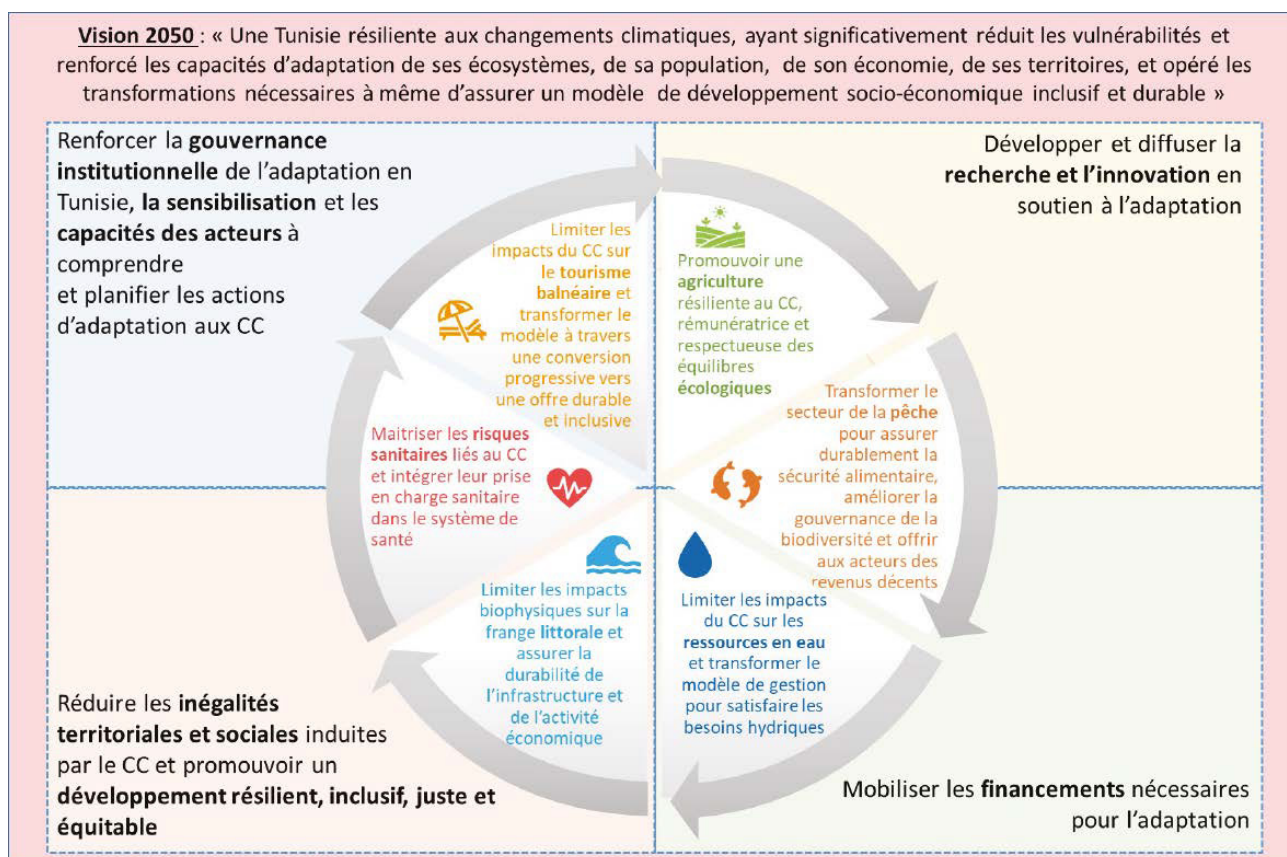
Pour la composante atténuation, l'objectif de la SNDNC de la Tunisie est la neutralité à l'horizon 2050.

Cette vision passe nécessairement par l'accélération de la transition bas-carbone à court-terme ; telle que prévue par la CDN actualisée, de façon à se préparer à s'inscrire rapidement dans les mutations et ruptures économiques, sociales et technologiques, qui conduiront vers une société neutre en carbone en 2050.



Trajectoires comparées des émissions nettes nationales entre les deux scénarios

En conformité avec la CDN actualisée, la vision à long terme de la composante résilience de la stratégie est formulée de la manière suivante : « Une Tunisie résiliente aux changements climatiques, ayant significativement réduit les vulnérabilités et renforcé les capacités d'adaptation de ses écosystèmes, de sa population, de son économie, de ses territoires, et opéré les transformations nécessaires à même d'assurer un modèle de développement socio-économique inclusif, équitable et durable (ci-après intitulé « Résilience 2050 »).



Vision stratégique nationale de « résilience 2050 »

La Stratégie nationale de développement neutre en carbone et résilient aux changements climatiques à l'horizon 2050 a été validée lors de l'atelier final du 23-24 mars 2022. Toutefois, certains secteurs et acteurs ont demandé un délai supplémentaire en vue de fournir les derniers commentaires concernant le rapport final de la stratégie.

Les principales activités réalisées par l'UGPO lors de la période mai-décembre 2022, pour l'élaboration et la communication de la Stratégie nationale de développement neutre en Carbone et résiliente aux changements climatiques à l'horizon 2050 sont reportées dans le tableau suivant :

| Actions | Détails des activités réalisées | Budget approximatif (kDT) |
|--|---|---------------------------|
| Validation finale de la stratégie | • Transmission de la version pré-finale pour les secteurs et acteurs clés (avril – mai 2022) | 0 |
| | • Compilation des commentaires des secteurs (juin 2022) | 0 |
| | • Discussions et échanges avec le Ministère en charge de l'énergie (juin – octobre 2022) | 0 |
| | • Edition de la dernière version de la stratégie (octobre 2022) | 50 |
| Communication de la stratégie | • Transmission officielle de la Stratégie au secrétariat de la Convention et publication sur le site officiel (1 novembre 2022) CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES | 0 |
| Impression du document final | • Impression (format normal, format VIP), 22 décembre 2022 | 90 |
| Préparation de la synthèse de la stratégie | • Préparation, traduction et impression (en cours) | 0 |
| Préparation des notes sectorielles (atténuation et résilience) | • Préparation de 4 notes sectorielles pour l'atténuation (énergie, procédés industriels, AFAT et déchets), en cours de finalisation | 0 |
| | • Préparation de 10 notes thématiques dans le domaine de l'adaptation, dont 6 notes sectorielles et 4 notes transversales | 0 |
| Total | | 140 |

2.2. Finalisation du Plan d'action national Genre et changements climatiques

Tous les rapports d'évaluation du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC) indiquent que les impacts des changements climatiques affectent plus sévèrement les régions les plus démunies et impacteront plus significativement les populations les plus pauvres qui disposent de moins de ressources et de capacités pour faire face aux mutations socio-économiques engendrées par des événements climatiques extrêmes ; soixante-dix pour cent (70%) de ces populations pauvres sont des femmes.

C'est ainsi qu'au cours de ces dernières années, la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) a fait de grandes avancées dans l'intégration du Genre dans son processus notamment dans les thématiques de négociations.

On notera, particulièrement, le lancement du programme de Lima en 2014 (COP 20) ainsi que son plan d'action genre pour l'égalité des sexes adopté en 2017 durant la COP 23.

Ces outils constituent un cadre nécessaire pour l'intégration du genre dans les politiques climatiques des pays Parties à la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Ce n'est que durant la COP 25 à Madrid, que ce cadre institutionnel a fait l'objet d'une évaluation aboutissant à l'adoption d'un nouveau Plan d'action Genre renforcé pour une durée de 5 ans.

Sur le plan national, la Tunisie a intégré des dispositions spécifiques visant la réduction des vulnérabilités liées au genre lors de la soumission de sa troisième Communication Nationale (transmise au secrétariat de la Convention en juin 2019).

Egalement, la Contribution déterminée au niveau national (CDN) de la Tunisie, soumise en 2015 et la Contribution actualisée en 2021, reconnaît bien l'impact des changements climatiques dans l'amplification des inégalités régionales et sociales qui affectent, particulièrement, les catégories sociales les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes.

L'avancée la plus marquée en Tunisie, a été la finalisation du Plan d'action national « Genre et changement climatique » en 2022.

Le Plan d'action national définit des actions et des activités dans les cinq domaines prioritaires du Plan d'action renforcé de Lima sur le genre et les changements climatiques, qui visent à faire progresser la connaissance et la compréhension d'une action climatique tenant compte des questions de genre et leur intégration cohérente dans la mise en œuvre de la Convention cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris.

Les actions proposées dans le Plan national, selon les domaines prioritaires, sont présentées brièvement comme suit :

Domaine 1 : Renforcement des capacités, gestion des connaissances et communication

Objectif : Intégrer systématiquement l'égalité entre les sexes dans la politique et l'action climatiques au titre du programme de travail de Lima relatif au genre et de son plan

d'action pour l'égalité des sexes, et faciliter la sensibilisation, le partage des connaissances et la communication. Les actions proposées s'articulent essentiellement autour du renforcement des capacités des représentants (es) de l'unité de coordination « Genre inclusion sociale-Climat » (Comité en cours de formation)

Domaine 2 : Représentation équilibrée des sexes, participation et rôle dirigeant des femmes

Objectif : soutenir la participation des femmes avec toute leur diversité sociale, à la délégation nationale et aux sessions organisées au titre de la Convention ainsi qu'aux structures consultatives et de décisions liées au climat. Les actions proposées dans ce domaine visent à améliorer la participation des populations les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, à la prise de décision au niveau national et international.

Domaine 3 : Cohérence

Objectif : Assurer une exécution cohérente des mandats et des activités ayant trait au genre et aux CC entre le pouvoir exécutif, parlementaire et le niveau local et entre les mandats des Nations Unies (notamment les objectifs de développement durable, le plan d'action du forum génération égalité, etc) et les domaines thématiques de la Convention (adaptation, atténuation, financement, technologie, pertes et dommages, renforcement de capacités)

Les actions proposées visent à instaurer et renforcer les canaux d'échange et de coordination entre les acteurs gouvernementaux.

Elles instaurent une meilleure coordination, notamment entre la task force, le conseil des pairs, le parlement, le Ministère de l'environnement, les structures existantes au sein des départements techniques partenaires ainsi que les structures déconcentrées et décentralisées, les OSC. Cette coordination, à vocation à être assurée via des banques de données, plateformes d'échange, ...

Ces activités comprennent également le renforcement des capacités des acteurs, en vue d'établir une diplomatie climatique en concertation avec le pouvoir exécutif (notamment le Ministère des affaires étrangères et la présidence du gouvernement) en élaborant une stratégie de la diplomatie climatique sensible au genre et permettre la coordination et l'alignement des projets des OSC sur le genre et changement climatique avec les ODD.

Domaine 4 : Mise en œuvre favorisant l'égalité des sexes et la diversité sociale

Objectif : Assurer une mise en œuvre effective des mesures climatique en favorisant l'égalité des sexes et l'inclusion sociale (GIS)

Les actions proposées s'articulent autour des mesures d'appui liées à la technologie, la mobilisation de fonds et la disponibilité des données en optant pour une budgétisation sensible au genre qui s'aligne sur les mesures climatiques.

Domaine 5 : Suivi et présentation de rapports

Objectif : Promouvoir le bon fonctionnement d'un système participatif de suivi d'évaluation du PANG-CC

Les actions proposées dans ce domaine s'articulent autour de la mise en place d'un système de suivi d'évaluation impliquant les ONGs, le secteur privé, les universitaires dans le suivi/évaluation du PANG-CC et de toutes les autres politiques climatiques en matière de genre (NDC, SNBC, communication nationale, BUR, plans climats locaux etc.) et veiller au respect des échéances et au partage des documents dans les délais impartis.

Le Plan National Genre et changement climatique a été finalisé lors de l'atelier organisé le 15 décembre 2021, présenté en mai 2022 et validé le 13 août 2022.

Les activités menées par l'UGPO-CC en coordination avec le Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées lors de la période allant de mai à décembre 2022, ont porté sur les communications et l'appropriation politique du Plan.

Les principales activités dans cette optique sont reportées dans le tableau suivant :

| Activités réalisées | date | Budget ap- proximatif (KDT) |
|--|------------------------|-----------------------------------|
| • Participation à la conférence internationale « Genre et changement climatique et digitalisation : Opportunités l'investissement et le renforcement de la résilience », à l'occasion de la journée internationale de la femme | Tunis, 11-12 mars 2022 | 0 |
| • Participation à la réunion de haut niveau en marge de la 66eme session de la Commission des Nations Unies sur le statut de la femme | 24 mars 2022 | 0 |
| • Préparation, conception et impression des outils de communication du Plan d'Action Genre et changements climatiques | mai – aout 2022 | 60 |
| • Présentation et validation au niveau ministériel du Plan d'Action genre et changement climatique, à l'occasion de la journée nationale de la Femme | 14 aout 2022 | 0 |
| • Participation au side event : «Les femmes actrices de la résilience climatique et du développement inclusif» en marge de la 8eme Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement en Afrique TICAD8. | Tunis, 19 aout 2022 | 30 |
| • Participation avec le ministère de la femme à l'Organisation d'un Atelier en marge du 18eme sommet de la francophonie «Connecter les femmes Tunisienne aux solutions technologiques contre les changements climatique) | 22 novembre 2022 | |
| Total (KDT) | | 90 |

3. LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INTERVENANTS AU NIVEAU NATIONAL,

Les activités menées par l'UGPO-CC dans le domaine du renforcement des capacités des intervenants, incluent une multitude d'actions visant plusieurs types et catégories d'acteurs au niveau national et international. Ces activités incluent notamment :

- la formation et le renforcement des capacités,
- l'information et le débat avec les secteurs et acteurs,
- le développement de la coopération internationale dans le domaine du changements climatiques,
- la participation aux événements internationaux et régionaux dans le domaine des changements climatiques.
- la participation de la Tunisie à la 27eme session de la Conférence des Parties (charm El Cheik, Egypte, 6-18 novembre 2022)

3.1. Formation et le renforcement des capacités,

Parmi les activités engagées par l'UGPO-CC dans ce domaine nous pouvons citer ce qui suit:

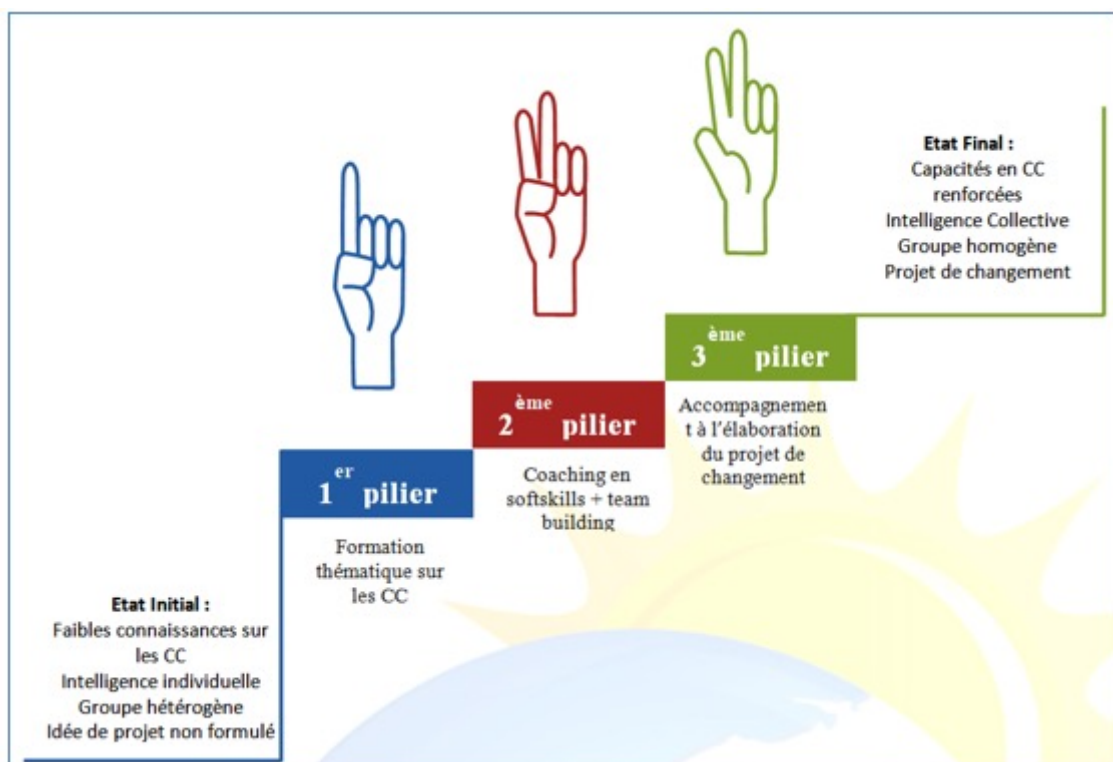
a/ Elaboration et mise en œuvre d'un programme de formation à la « Gouvernance Climatique » au niveau de l'Académie Internationale de la Bonne gouvernance (Ecole Nationale d'administration)

Cette activité vise une compréhension des enjeux climatiques par les planificateurs dans les divers ministères, institutions et organisations nationale. Elle permet d'améliorer l'appropriation et l'intégration du changements climatiques dans la planification sectorielle.

Le programme de formation a été initié en 2021, dans le cadre d'un partenariat entre l'UGPO-CC et l'Ecole Nationale d'Administration (Académie Internationale de la Bonne Gouvernance », avec l'Appui de la GIZ).

Il s'agit d'un cycle long de formation, de janvier 2022 à février 2023, comprenant :

- une formation aux compétences générales (Soft Skills),
- une formation théorique et pratique sur les enjeux internationaux et nationaux du changements climatiques, répartie sur 21 modules de formation théorique, 3 visites sur le terrain et des participations à des événements et ateliers nationaux dans le domaine des changements climatiques,
- accompagnement à l'élaboration d'un projet de changement, portant sur la gouvernance climatique.



b/ Organisation d'un atelier régional de formation sur l'accès à la finance climatique dans la région arabe, en partenariat avec le Secrétariat de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Ligue des Pays Arabes (18-20 septembre 2022)

Cet atelier a été organisé à Tunis, avec la participation de 55 représentants de 12 pays de la région arabe (points focaux nationaux du Fonds pour l'Environnement Mondial, du Fonds d'adaptation et du Fonds Vert pour le Climat), ainsi que de nombreuses institutions, organisations internationales et régionales opérant dans le domaine du changements climatiques.

c/ Renforcement des capacités dans le domaine des négociations climatiques

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs tunisiens dans le domaine de négociation climatique, et en préparation des différentes manifestations organisées sous l'égide de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'UGPO-CC a élaboré et mise en place plusieurs programmes de formation, d'accompagnement et de renforcement des capacités selon les thèmes de négociation prioritaires pour la Tunisie.

Egalement, et dans une perspective d'amélioration de la participation des jeunes aux processus de prise de décision au niveau national et international, en application de la décision de la COP26 (Action for Climate Empowerment, ACE), l'UGPO-CC a appuyé la création d'une équipe de jeunes négociateurs et a procédé au renforcement de leurs capacités et leur implication active dans les négociations internationales sous l'égide de la CCNUCC.

Les principaux programmes de formation et de renforcement des capacités engagés par l'UGPO-CC durant la période Mai-Décembre 2022 sont reportés dans le tableau suivant :

| Activité | Cadre de l'activité | Détails des activités réalisées | Budget approximatif (KDT) |
|--|---|---|---------------------------|
| Elaboration et mise en œuvre du programme de formation à la gouvernance climatique, dans le cadre de l'Académie Internationale de la bonne gouvernance (ENA) | Projet NDC-IKI (GIZ) Projet Adapt-CC (GIZ) | <ul style="list-style-type: none"> • formation managériale générale (Soft Skills), • formation théorique, • visites de terrain, • projet de changement | 380 |
| Organisation de l'atelier régional de l'appui à la finance climatique dans la région arabe (Septembre 2022) | Appui direct Convention | <ul style="list-style-type: none"> • Participation d'environ 50 représentants des pays arabes et des organisations internationales | 280 |
| Préparation et mise en œuvre d'un programme de formation aux points de négociation liés à l'adaptation et à la finance climatique | Fondation Heinrich Böll (HBS) | <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d'un expert international (Matthieu Wemare), avril 2022, • Mise en place du programme de formation (avril – mai 2022), • Accompagnement, appui conseil à la délégation tunisienne lors de la 56eme session des organes subsidiaires (Bonn, juin 2022) | 70 |
| Préparation et élaboration d'un programme de formation aux thèmes liés à l'atténuation et aux techniques de négociation (ambition de l'atténuation, Article 6) | Projet NDC-IKI (GIZ) | <ul style="list-style-type: none"> • recrutement d'un Bureau de formation international (Perspectives), Septembre 2022, • mise en œuvre du programme de formation (septembre-octobre 2022) | 60 |

| Activité | Cadre de l'activité | Détails des activités réalisées | Budget approximatif (KDT) |
|--|---------------------------|---|---------------------------|
| Elaboration et mise en œuvre d'un programme de formation aux enjeux de la COP27, au profit de la délégation officielle de la Tunisie | PNUD (Projet QCN et BUR3) | <ul style="list-style-type: none"> Recrutement d'un expert international (Matthieu Wemare), août 2022, elaboration d'un document de synthèse sur les enjeux des négociations lors de la COP27 (octobre 2022), elaboration et mise en œuvre d'une session de formation au profit de la délégation tunisienne à la COP27 (14-15 octobre 2022), | 30 |
| Accompagnement technique et conseils de la délégation lors de la COP27 | PNUD (Projet QCN et BUR3) | <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement et conseil au profit de la délégation tunisienne à la COP27, (6-18 novembre 2022), suivi rapproché des négociations lors de la COP27 (06-18 novembre 2022), elaboration d'un document de synthèse sur les principaux résultats de la COP27 (25 novembre 2022) | 60 |
| Total | | | 880 |

3.2. L'information et le débat avec les secteurs et les acteurs,

L'UGPO-CC a participé à plusieurs réunions et manifestations visant à informer les différents acteurs au sujet de la politique climatique et des priorités nationales dans le domaine des changements climatiques et d'échanger sur le rôle des différents acteurs et de leurs visions concernant la mise en œuvre des politiques climatiques au niveau national, régional et local.

Les principaux événements sont présentés dans le tableau suivant :

| Evènements | Lieu et date | Points particuliers de la participation |
|---|---------------------------------|--|
| Participation au forum : « ISET : Levier d'un développement inclusif et durable » organisé par le projet de coopération tuniso-canadien EPE Tunisie Al Najah | Hammamet, 17-19 mai 2022 | Présentation des enjeux et priorités nationales dans le domaine des changements climatiques, et place de la recherche et de l'innovation technologique |
| Participation à la journée de la coopération avec la France (AFD) | Cité des sciences, 28 juin 2022 | Présentation « Impacts des changements climatiques sur la sécurité alimentaire en Tunisie » |
| Organisation d'un atelier débats sur les politiques et priorités nationales dans le domaine des changements climatiques en Tunisie, avec UGTT - UTICA | Tunis, 7 juillet 2022 | Présentation des éléments clés de la politique climatique, débats |
| Participation à l'atelier "Priorités du littoral tunisien, et impacts environnementaux de la pollution par le plastique, Fédération Tunisienne de l'Environnement et du Développement | Kerkennah, 17-20 Juillet 2022 | Présentation de la vulnérabilité du littoral de Kerkennah aux changements climatiques |

| Evènements | Lieu et date | Points particuliers de la participation |
|--|----------------------------|--|
| Atelier débat avec les jeunes ambassadeurs du climat dans les régions tunisiennes (Projet UNICEF) | Tunis, 16 octobre 2022 | Débats avec les jeunes tunisiens, impacts des changements climatiques sur les jeunes et actions citoyennes |
| Atelier débat sur la vision de la société civile par rapport aux enjeux de la COP27 | kairouan, 22 octobre 2022 | Présentation des enjeux de la COP27, débats |
| Atelier de travail avec l'UGTT, dialogue social et changements climatiques | Tunisie, 28 octobre 2022 | Présentation de la vision de la stratégie de développement neutre en Carbone et RCC, enjeux de l'emploi et du développement inclusif |
| Participation à la conférence internationale « L'Entreprise et les changements climatique en Tunisie », organisée par l'Institut Supérieur de Gestion de Tunis (ISG) | Hammamet, 18 décembre 2022 | Présentation « politiques climatiques et enjeux de l'investissement vert et innovant » |

3.3. Promotion de la coopération internationale et le partenariat dans le domaine des changements climatiques

a/ Adhésion de la Tunisie à l'Initiative Japonaise d'échange des Crédits Carbone (Joint Crediting Mechanism, JCM) L'initiative japonaise d'échange des crédits (JCM) vise à appuyer les pays dans leurs efforts de décarbonisation de leurs économies, à travers l'investissement vert et durable.

Le JCM permet l'échange des réductions d'émissions (ITMO) entre les pays partenaires et le Japon, en vue de comptabilisation d'une partie des réductions dans la CDN du Japon, tout en contribuant à la mise en œuvre de la CDN du Japon et des pays partenaires.

La Tunisie a adhéré officiellement à l'initiative Japonaise, lors d'une cérémonie de signature organisée à l'occasion de la tenue de la 8eme session de la Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement en Afrique (TICAD8, Tunis 27-28 août 2022).

Cette adhésion vient couronner un processus d'échange, et de concertation technique, comprenant notamment les activités suivantes :

- Organisation d'une réunion technique entre la délégation tunisienne à la 56eme session des organes subsidiaires à la CCNUCC (Bonn, juin 2022),
- Organisation d'une visite des experts japonais à Tunis, le 1 et 2 août 2022,
- Finalisation du Mémorandum d'entente pour l'adhésion de la Tunisie (5 août 2022).

b/ Adhésion de la Tunisie à l'Initiative de l'Arabie Saoudite (Moyen orient Vert)

Cette initiative, lancée, en 2021, par l'Arabie Saoudite vise :

- La plantation de 50 milliards d'arbres dans les régions de l'Asie de l'Ouest, du Moyen Orient, de l'Afrique du Nord et du Sud du grand Sahara, ce qui équivaut à la réhabilitation d'environ 200 millions d'hectares de terre dégradées, l'amélioration des revenus et la création d'emploi dans ces régions.
- La promotion de la coopération Sud-Sud et le renforcement des capacités des acteurs dans les domaines de la réhabilitations des sols, des forêts, des parcours et des écosystèmes naturels, et la synergie entre les conventions des nations unies pour la préservation de la biodiversité, la lutte contre la désertification et les changements climatiques,
- L'appui au financement des projets prioritaires dans la région, à travers la mobilisation des financements nécessaires et la création d'un fonds spécial, alimenté par les pays membres et les donateurs,

Les actions menées par l'UGPO-CC dans le cadre de la participation, la préparation à l'adhésion de la Tunisie et le suivi de cette initiative, incluent notamment ce qui suit :

| Evènements | Date et lieu | participants | Principaux résultats |
|--|--|---|---|
| Participation de la Tunisie au 1er Sommet de l'Initiative | Riadh, Arabie Saoudite, 25 octobre 2021) | <ul style="list-style-type: none"> • la Cheffe du Gouvernement, • la Ministre de l'Environnement • M le Ministre des affaires étrangères | 1ère déclaration officielle concernant l'initiative |
| Organisation d'une réunion bilatérale virtuelle entre la Tunisie et l'Arabie Saoudite, au niveau des experts | 20 juillet 2022 | <ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'adaptation, • Directrice Générale de la coopération internationale | Discussion du projet de gouvernance de l'initiative |
| Organisation d'une réunion d'experts | Riadh, Arabie Saoudite, 19-21 septembre 2022 | <ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'adaptation, • Directrice générale de la coopération internationale | Révision détaillée des instruments de gouvernance |
| Réunion virtuelle au niveau ministériel | 17 octobre 2022 | <ul style="list-style-type: none"> • La Ministre de l'Environnement | Adoption d'une Déclaration ministérielle |
| Organisation de la 2e me réunion du Sommet de l'Initiative | 6 novembre 2022 | <ul style="list-style-type: none"> • la Cheffe du Gouvernement, • la Ministre de l'Environnement | Adoption définitive des instruments de gouvernance. <ul style="list-style-type: none"> - 2eme Déclaration officielle du sommet, - L'Arabie Saoudite a proclamé son engagement à réserver un budget de 2,5 milliards USD pour la mise en oeuvre. |

c/ Initiative mondiale de réduction du gaz méthane

L'initiative de réduction du gaz méthane a été lancée lors de la COP26 à Glasgow (novembre 2022) par les Etats Unis et l'Union Européenne.

Les pays qui adhèrent à l'engagement mondial concernant le méthane s'engagent sur un objectif collectif consistant à réduire les émissions de méthane d'au moins 30 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2020 et à s'orienter vers l'utilisation des meilleures méthodes d'inventaire disponibles pour quantifier les émissions de méthane, en s'attachant particulièrement aux sources d'émissions les plus importantes.

La réalisation de cet engagement permettrait de réduire le réchauffement d'au moins 0,2 degré Celsius à l'horizon 2050.

Les principales sources d'émissions de méthane comprennent les secteurs du pétrole, du gaz et du charbon ainsi que l'agriculture et les décharges. Ces secteurs ont des points de départ différents et un potentiel variable de réduction des émissions de méthane à court terme, le plus fort potentiel de réduction à l'horizon 2030 se situant dans le secteur de l'énergie.

Dans cette perspective, l'UGPO-CC a engagé tout le travail préparatoire nécessaire pour l'adhésion de la Tunisie (notes techniques, échanges administratifs, ...).

Egalement, lors de la participation de la Tunisie à la Conférence des ministres Africaine de l'environnement (Dakar, 12-16 Septembre 2022), une réunion bilatérale spécifique dédiée à l'engagement de la Tunisie dans le cadre de cette initiative a été tenue avec la partie américaine.

3.4. Participation aux manifestations internationales et régionales

L'UGPO-CC a participé et a contribué à la coordination de la participation de la Tunisie aux nombreux évènements et manifestations internationales dans le domaine du changement climatique.

Dans le tableau suivant, nous rapporterons les principaux évènements internationaux organisés durant la période mai-Décembre 2022 :

| Manifestations/événements | Lieu et date | Nombre des participants tunisiens |
|---|---|-----------------------------------|
| Réunion du Comité de pilotage de l'UNCDF | Bruxelles, Belgique, 9-12 mai 2022 | 3 |
| 56eme session des organes subsidiaires de la Convention | Bonn – Allemagne, 06-16 juin 2022 | 8 |
| Semaine africaine du climat Libreville | Gabon, 29 août – 2 septembre 2022 | 3 |
| Participation à l'atelier régional sur la finance climatique (Escwa) | Liban, 15 septembre 2022 | 4 |
| Participation à la 57ème réunion des points focaux du GIEC | Genève, Suisse 27-30 septembre 2022 | 1 |
| Participation à la réunion de concertation des négociateurs arabes | Mascate, Oman, 03-05 octobre 2022 | 1 |
| Participation à l'atelier de concertation des négociateurs africains | Alexandrie, Egypte, 11-13 octobre 2022 | 1 |
| Participation à la réunion ministérielle préparatoire de l'Initiative Moyen Orient Vert | Riadh, Arabie Saoudite, 26 octobre 2022 | 2 |

| Manifestations/événements | Lieu et date | Nombre des participants tunisiens |
|--|---|-----------------------------------|
| Participation au voyage d'études portant sur l'opportunité de développement de l'hydrogène vert (Ministère en charge de l'énergie/GIZ) | Berlin, Allemagne, 30 octobre – 5 novembre 2022 | 1 |
| Participation à l'atelier régional (Pré-COP27) sur l'agriculture et les changements climatiques (FAO) | Caire, Egypte, 01-03 novembre 2022 | 2 |
| Participation de la Tunisie à la 27ème session de la Conférence des parties (COP27) | charm El cheikh, Egypte, 6-18 novembre 2022 | 40 |
| Atelier de formation sur le cadre renforcé de transparence (CCNUCC) | Bonn, Allemagne, 5-10 décembre 2022 | 1 |

3.5. Organisation technique, administrative et logistique de la participation de la Tunisie à la 27ème session de la Conférence des Parties à la CCNUCC (COP27, Charm El Cheikh, Egypte, 6-18 novembre 2022)

La Tunisie a participé, du 06 au 18 novembre 2022, à la 27ème session de la Conférence des Parties à la CCNUCC, tenue à Charm El Cheikh-Egypte.

En particulier, la Tunisie a pris part aux segments ou réunions suivantes :

a/ Segment de Haut niveau des Chefs d'Etats et de Gouvernements (6-7 novembre 2022)

La Délégation de la Tunisie à ce segment était composée comme suit:

- La Cheffe de Gouvernement,
- La Ministre de l'environnement,
- Le Ministre du développement et de la Planification,
- La Ministre de l'industrie, des mines et de l'énergie,
- L'Ambassadeur de la République Tunisienne au Caire, Egypte.

Les éléments de la participation de la Tunisie lors du segment de haut niveau a inclut, notamment ce qui suit :

- Participation à la réunion d'ouverture des travaux de la COP27 et présentation du Mot de la Tunisie,
- Participation à 3 tables rondes de haut niveau (Finance verte et Innovante, Investissement dans l'énergie du futur éducation aux changements climatiques),
- Participation à 3 side event de haut niveau (les opportunités de développement de l'hydrogène vert, le Sommet du Moyen Orient Vert, Alliance mondiale contre la sécheresse et la désertification),
- Organisation d'un débat avec les membres de la délégation tunisienne à la COP27,
- Nombreuses rencontres bilatérales et signature d'un protocole de coopération avec l'Egypte dans le domaine de l'environnement.

L'UGPO-CC a contribué à l'organisation et à la préparation logistique, administrative et technique de la participation de la délégation tunisienne au segment de haut niveau.

b/ Réunions de négociations dans le cadre de la COP27, CMA4, CMP17 et les organes subsidiaires (6-18 novembre 2022)

La délégation tunisienne participant à la COP27 était composée d'environ 80 participants incluant des représentants des différents ministères et institutions publiques, du secteur privé, des acteurs locaux, des organisations de la société civile et des experts nationaux et internationaux d'appui.

L'UGPO-CC a assuré l'organisation logistique et technique de la participation de la Tunisie aux différentes réunions de négociations sous l'égide de la COP27, CMA4, CMP17 et les organes subsidiaires (6-18 Novembre 2022), notamment à travers les activités suivantes :

- Préparation administrative et logistique de la délégation tunisienne (échanges administratifs, accréditations, proposition des membres de la délégation, réservation et aménagement d'un espace de travail de la délégation dans la zone bleue de la COP, mobilisation de l'appui à la prise en charge de la délégation,...),
- Organisation technique et renforcement des capacités de la délégation (organisation de plusieurs sessions de formation au profit de la délégation, organisation de l'accompagnement technique de la délégation, élaboration des notes techniques sur les enjeux des négociations, organisation des réunions de suivi des négociations, élaboration des documents politiques de négociation,

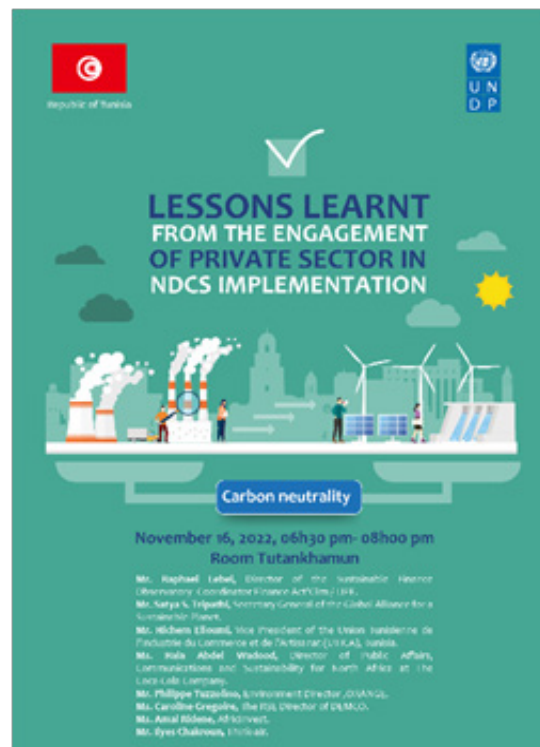
c/ Organisation des side events de la Tunisie (officiels et non officiels)

La délégation tunisienne a organisé 5 side events, en collaboration avec de nombreux partenaires techniques et financiers :

-Un side event officiel, sous l'égide de la CCNUCC et en partenariat avec le PNUD, le 16 novembre 2022, « Leçons apprises de l'engagement du secteur privé dans la mise en œuvre de la CDN »

-3 side events non officiels, par exemple:

- « Les enjeux de la sécurité alimentaire dans l'action climatique locale », organisé le 9 novembre 2022 en partenariat avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT),
- « La place du dialogue social dans les politiques climatiques», organisé le 10 novembre 2022 en partenariat avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT),
- « Actions Climatiques locales, LOCALE (UNCDF),
- « place des droits des enfants dans les politiques climatiques organisé le 14 novembre 2022.



Le tableau ci-dessous synthétise les activités engagées par l'UGPO-CC dans le cadre de la préparation et la participation de la Tunisie à la COP27

| Activité | Cadre de l'activité | Détails des activités réalisées | Budget approximatif (KDT) |
|---|--|---|---------------------------|
| Organisation et prise en charge de la délégation tunisienne | Projet NDC-IKI (GIZ) QCN-BUR3 (PNUD), Appuis directs (Hbs, WWf, OIT, UNICEF) | - Suivi administratif, - Location de l'espace de la Tunisie - Mobilisation des contributions pour la prise en charge des membres de la délégation | 380 |
| Segment de Haut niveau des Chefs d'Etats et de Gouvernements (6-7 Novembre 2022) | | - Préparation technique et administrative | 0 |
| Participation aux réunions de négociation dans le cadre de la COP27, CMA4, CMP17 etc les organes subsidiaires (06-18 novembre 2022) | Projet NDC-IKI (GIZ) QCN-BUR3 (PNUD), | - Organisation technique et renforcement des capacités de la délégation | 0 Déjà comptabilisés |
| Organisation des side events de la Tunisie (officiels et non officiels) | - PNUD, - OIT, - UNICEF | - Un side event officiel, - 3 side events non officiels | 70 |
| Total | | | 450 |

4. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES CONTRIBUTIONS DETERMINEES AU NIVEAU NATIONAL

La Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a invité tous les Etats Parties à assurer un ensemble de processus nationaux visant à préparer, communiquer et transmettre des rapports réguliers traduisant les actions mises en œuvre et les priorités des pays en vue de respecter les engagements au titre de la Convention.

Ces arrangements visent à renforcer la confiance mutuelle et à informer le secrétariat de la convention quant à l'avancement de la mise en œuvre des engagements au niveau national.

Ces exigences, en terme de transparence et de reporting, ont été largement consolidées et renforcées dans le cadre de l'Accord de Paris sur le Climat, et notamment l'article 13.

En respect des obligations de la Tunisie, au titre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris, l'UGPO-CC a engagé plusieurs activités visant la préparation des instruments de transparence.

Les principales activités menées dans cette optique durant la période mai-décembre 2022, incluent notamment :

- L'élaboration des rapports périodiques devant être soumis en vertu de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, particulièrement les communications nationales (BUR, Communications Nationales)
- La Préparation du Cadre National de Transparence Renforcée dans le domaine de l'atténuation (ETF).

4.1. L'élaboration des rapports périodiques devant être soumis en vertu de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques particulièrement les communications nationales

a/ Elaboration du 3eme Rapport Biennal de la Tunisie au titre de la CCNUCC

En tant que partie non annexe 1 à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la Tunisie est tenue de soumettre un rapport biennal actualisé (RBA ou BUR) tous les deux ans, et ce, conformément aux dispositions de la décision 2/CP.17 de la CCNUCC.

A ce titre, la Tunisie a déjà soumis deux rapports biennaux actualisés (BUR 1 et BUR 2), respectivement en 2014 et 2016.

Dans le cadre du Projet « Activité habilitante pour la préparation de la 4eme communication nationale et du 3ème rapport biennal de la Tunisie », l'UGPO-CC a entamé, depuis décembre 2021 la préparation du 3eme Rapport Biennal Actualisé de La Tunisie.

Le 3eme Rapport Biennal de la Tunisie (BUR3) a intégré les principales sections suivantes :

- Circonstances nationales,
- Arrangements institutionnels liés au MRV,
- Inventaire national des émissions de gaz à effet de serre,
- Mesures et politiques d'atténuation de la CDN actualisée
- Finance, besoins en renforcement de capacités et technologies, soutien reçu.

Le 3eme Rapport Biennal de la Tunisie a été achevé et validé lors de l'atelier national organisé le 6 décembre 2022.

Le BUR3 a été officiellement soumis au Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques le 28 décembre 2022.

b/ **Elaboration de la 4ème Communication Nationale de la Tunisie au titre de la CCNUCC :**

En tant que Partie non annexe 1 à la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la Tunisie est tenue de soumettre une Communication Nationale (CN) tous les quatre ans, et ce, conformément aux dispositions adoptées lors de la huitième session de la Conférence des Parties (COP) dans la décision 17/CP.8.

A titre de rappel, la Tunisie a déjà soumis trois Communications Nationales, respectivement en 2001, 2014 et 2018.

Dans cette perspective, l'UGPO-CC a entamé en octobre 2022 la préparation de la Quatrième Communication Nationale de la Tunisie, et ce, dans le cadre du Projet « Activité habilitante pour la préparation de la 4ème communication nationale et du 3ème rapport biennal de la Tunisie ».

Le rapport de la 4ème Communication Nationale a pour objet de mettre à jour et compléter les informations les plus récentes sur les progrès accomplis en matière de changement climatique, et notamment :

1. Compléter les travaux déjà réalisés ou en cours de réalisation sur l'inventaire national des émissions de GES de façon à se conformer aux exigences de l'Accord de Paris (Rulebook) et couvrir l'évolution des émissions nationales de GES à partir de 1990 ;
2. Evaluer les progrès accomplis en matière de politique de lutte contre les changements climatiques (atténuation et adaptation) notamment le bilan de réalisation des deux premières années de la CDN actualisée (2021 et 2022) ;
3. L'appui et les besoins en matière de ressources financières, transfert de technologie et renforcement des capacités ; notamment une description de l'appui nécessaire et de l'aide reçue y compris l'appui reçu pour l'établissement des communications nationales ;
4. Toutes autres informations utiles et pertinentes en relation avec la CN conformément aux directives de la décision 17/CP.8 de la CCNUCC.



Les principales composantes (tâches) de la 4ème Communication Nationale sont résumées dans le schéma suivant :



Cette mission a été entamée lors de la réunion de démarrage de la mission, tenue le 2 décembre 2022.

Le 1er Rapport concernant les circonstances nationales a été transmis et validé le 25 décembre 2022.

Le tableau suivant synthétise les principales activités réalisées par l'UGPO-CC durant la période mai-décembre 2022, en vue de la préparation des rapports de la Tunisie au titre de la Convention cadre des nations unies sur les changements climatiques :

| Activités | Cadre de l'activité | Détails des activités réalisées | Budget ap- proximatif (KDT) |
|--|---------------------|---|-----------------------------------|
| Elaboration du 3eme Rapport Biennal de la Tunisie au titre de la CCNUCC | QCN-BUR3 (PNUD), | • Recrutement du bureau d'études (CITEPA, Apex) | 650 |
| | | • Elaboration des principales composantes du rapport | |
| | | • Organisation des ateliers de présentation de l'avancement de l'étude | |
| | | • Activités d'accompagnement et de renforcement des capacités | |
| | | • Soumission du BUR3 au secrétariat de la Convention (28 décembre 2022) | |
| Elaboration de la 4eme Communication Nationale de la Tunisie au titre de la CCNUCC | QCN-BUR3 (PNUD), | • Recrutement du bureau d'études (ALCOR) | 50 |
| | | • Organisation de la réunion de démarrage | |
| | | • Elaboration du 1er Livrable : Circonstances nationales | |
| Total | | | 700 |

4.2. Elaboration du Cadre national de transparence Renforcée dans le domaine de l'atténuation (ETF)

A travers son article 13, l'Accord de Paris (AP) a instauré un cadre de transparence renforcée pour mesurer régulièrement les progrès accomplis par les pays en matière de réduction des émissions de GES.

L'objectif visé à travers le système de transparence est triple :

- (i) Etablir la confiance mutuelle entre les pays,
- (ii) Réhausser l'ambition climatique, et
- (iii) Suivre rigoureusement les politiques publiques d'atténuation.

En vue de mettre en place le cadre national de transparence renforcée, l'UGPO-CC a entamé plusieurs activités visant les éléments clés du cadre de transparence :

- Transparence de l'action, incluant les inventaires réguliers des émissions et des absorptions des gaz à effet de serre et le suivi des mesures et politiques d'atténuation dans tous les secteurs clés,
- Transparence de l'appui, incluant les actions de renforcement des capacités, le développement des technologies et l'appui financier.

Les principales actions engagées par l'UGPO-CC, dans cette optique incluent notamment :

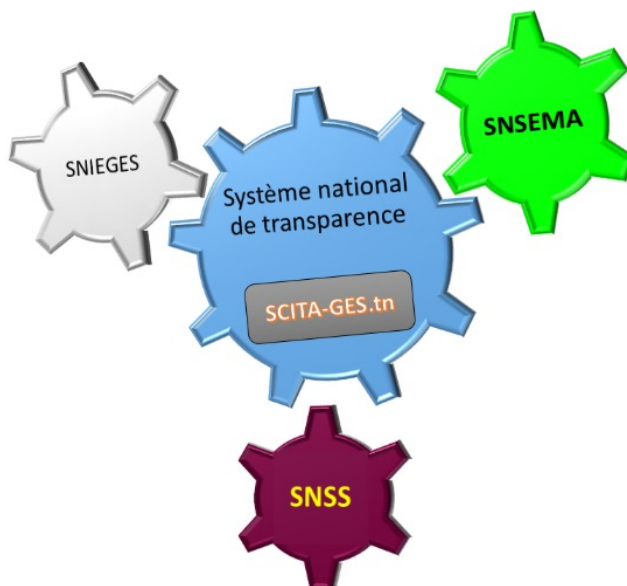
a/ Engagement d'une première expertise de conception du système national de transparence (ETF), dans le cadre du projet NDC-IKI (GIZ)

Cette mission a été lancée en octobre 2020, pour une durée totale de 14 mois. Cette mission poursuivait les objectifs suivants :

1. Dresser un l'état des lieux : contexte international & national en termes de transparence
2. Développer un Concept du système national de transparence ;
3. Développer un Plan de mise en œuvre du système national de transparence
4. Renforcer les capacités pour les acteurs impliqués dans le système de transparence

Cette mission a permis de réaliser ce qui suit :

- Identifier les principales composantes du système national de transparence,
- Elaborer les mesures juridiques, institutionnelles et organisationnelles permettant l'opérationnalisation des différentes composantes du système,
- Etablir un plan de mise en œuvre du système,



b/ Engagement d'une 2eme expertise de développement et mise en service d'une plateforme digitale sur la transparence dans le domaine de l'atténuation selon les exigences de l'art.13 de l'Accord de Paris

Cette expertise a été engagée en septembre 2022, pour une durée totale de 11 mois, dans le cadre du Projet NDC-IKI.

Elle vise à doter l'Unité nationale de coordination sur les changements climatiques (UGPO-CC) d'un dispositif informatique intégré robuste, fiable et évolutif permettant d'informer les acteurs nationaux et internationaux de l'état de réalisation des objectifs d'atténuation sur tous les plans et selon les exigences du Cadre de Transparence renforcée de l'AP.

Cette mission permettra spécifiquement de :

- Développement d'un catalogue/guide bien structuré sur la typologie et le format des données d'entrée à partir des plateformes digitales existantes ou à insérer manuellement au niveau sectoriel/national;
- Développement d'un catalogue/guide bien structuré sur la structure, la typologie et le format des données de sortie y compris les indicateurs de suivi-évaluation sectoriels, indicateurs de suivi-évaluation nationaux et les graphiques ainsi que les tableaux de bord à générer par la plateforme
- Mise en ligne et test de la plateforme;
- Développement d'un manuel d'utilisation de la plateforme;
- Formation des administrateurs et des utilisateurs

c/ Engagement d'une expertise pour le développement d'une méthodologie de comptabilisation de la finance climatique au niveau domestique

Cette activité vise à mettre en place un système de comptabilisation de la finance climatique engagée sur le budget de l'Etat. Cette activité sera une composante principale du système de transparence de l'appui, au titre de l'article 13 de l'Accord de Paris sur le Climat.

Cette activité est appuyée par la GIZ, dans le cadre du Projet NDC- IKI, et comprend notamment les missions suivantes :

- 1 : Passer en revue l'expérience internationale et nationale en matière de comptabilisation et de suivi des flux financiers domestiques pour l'action climatique (domaine d'atténuation et d'adaptation).
2 : Développer une méthodologie de comptabilisation et de suivi des flux financiers domestiques adaptée et adéquate au contexte tunisien.
3 : Appliquer la méthodologie développée aux projets en lien avec le secteur de l'énergie à travers un outil excel.

L'ensemble des activités engagées par l'UGPO-CC durant la période mai-décembre 2022, en vue de l'élaboration du Cadre National de Transparence Renforcée dans le domaine de l'atténuation (ETF) sont synthétisées dans le tableau suivant :

| Actions | Cadre de réalisation | Détails des activités réalisées | Budget approximatif (kDT) |
|---|----------------------|--|---------------------------|
| Engagement d'une première expertise de conception du système national de transparence (ETF), dans le cadre du projet NDC-IKI (GIZ) | Projet NDC-IKI (GIZ) | <ul style="list-style-type: none"> Recrutement du bureau d'études CITEPA-Apex (octobre 2020) Organisation de la réunion de démarrage de la mission (novembre 2020) Organisation d'un atelier virtuel et validation du livrable 1: Les bonnes pratiques au niveau international ; Organisation d'un 2eme atelier virtuel et présentation des résultats du rapport 2 : Revue au niveau national et recommandations ; Organisation du 3eme atelier virtuel, présentation des résultats du rapport 3 : Concept/caractéristiques du système de transparence au niveau national Organisation du 4eme atelier de clôture et présentation de résultats du plan de mise en œuvre (février 2022) | 290 |
| Engagement d'une 2ème expertise de développement et mise en service d'une plateforme digitale sur la transparence dans le domaine de l'atténuation selon les exigences de l'art.13 de l'Accord de Paris (septembre 2022- août 2023) | Projet NDC-IKI (GIZ) | <ul style="list-style-type: none"> Recrutement du bureau d'études Pictor Solutions (20 Septembre 2022) Durée : 20/9/2022 au 19/08/2023 Démarrage : octobre 2022 Organisation de la réunion de démarrage de la mission (5 octobre 2022), Organisation des réunions de suivi et de concertation (18 novembre, 16 décembre 2022) Finalisation du livrable 1 : Rapport de démarrage de la mission | 60 |
| Engagement d'une expertise pour le développement d'une méthodologie de comptabilisation de la finance climatique au niveau domestique | Projet NDC-IKI (GIZ) | <ul style="list-style-type: none"> Recrutement du bureau d'études Cowater (juillet 2022) Organisation de la réunion de démarrage de la mission (10 août 2022) Organisation des réunions de concertation avec les secteurs et acteurs (septembre – novembre 2022) Organisation d'un atelier de présentation et de concertation : diagnostic et cadre international (1 décembre 2022) Organisation d'une réunion de suivi de l'avancement de l'étude (12 décembre 2022) | 40 |
| Finalisation du document du Projet CBIT | PNUD | <ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'une mission d'évaluation des capacités (mai-novembre 2022), Elaboration du document de la note conceptuelle (2020), Elaboration du Prodoc (juillet –décembre 2022) Transmission du Prodoc final (décembre 2022) | 60 |
| Total | | | 450 |

Le budget total estimatif des activités de l'UGPO-CC durant la période mai-décembre 2022, s'est élevé à environ 6 755 KDT, réparti selon le tableau suivant :

| Axe d'intervention | Détails des activités réalisées | Budget approximatif (kDT) |
|---|--|---------------------------|
| Axe 1 : Coordination entre les différents intervenants dans le domaine des changements climatiques | | |
| | Préparation, gestion et suivi des projets de coordination nationale | 1015 |
| | Processus d'élaboration d'un projet de loi climat en Tunisie | 155 |
| | Appui continu aux acteurs et intervenants pour l'accès aux mécanismes de financement climatique | 35 |
| | Appui à l'élaboration du Plan national d'adaptation aux changements climatiques | 190 |
| L'implication effective des principaux intervenants lors de l'identification des priorités et du suivi des progrès de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) | • Elaboration d'un Plan d'Actions pour la mise en œuvre de la CDN | 2300 |
| | • Renforcement de l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre de la CDN, | |
| | • Renforcement de l'engagement des acteurs locaux dans la mise en œuvre de la politique climatique en Tunisie. | |
| | Mise en place d'un cadre national pour les futurs marchés du carbone, au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris sur le climat | 350 |
| S/Total Axe1 | | 4045 |

| Axe 2 : Assistance en vue de l'intégration des changements climatiques dans les politiques de développement | |
|--|-------------|
| Elaboration d'une Stratégie nationale de développement à faibles émissions et résilient aux changements climatiques à l'horizon 2050 | 140 |
| Finalisation du Plan d'action national Genre et changements climatiques | 90 |
| S/Total Axe 2 | 230 |
| Axe 3 : Renforcement des capacités des intervenants au niveau national | |
| Formation et renforcement des capacités, | 880 |
| • Organisation technique, administrative et logistique de la participation de la Tunisie à la 27eme session de la Conférence des Parties à la CCNUCC (COP27, Charm El Cheikh, Egypte, 06-18 novembre 2022) | 450 |
| S/ Total Axe3 | 1330 |
| Axe 4 : Suivi de la mise en Œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) | |
| • Elaboration des rapports périodiques devant être soumis en vertu de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques particulièrement les communications nationales | 700 |
| • Elaboration du Cadre national de transparence renforcée dans le domaine de l'atténuation (ETF) | 450 |
| S/Total Axe 4 | 1150 |
| TOTAL | 6755 |



4

QUATRIÈME PARTIE

PLANIFICATION DES ACTIVITES DE L'UGPO-CC POUR LE 1er SEMESTRE 2023

Selon les 4 domaines ou axes d'intervention de l'UGPO-CC, les principales activités planifiées par l'UGPO-CC durant le 1er semestre 2023 sont détaillées dans ce qui suit.

1. COORDINATION ENTRE LES DIFFERENTS INTERVENANTS DANS LE DOMAINE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

1.1. Opérationnalisation de l'UGPO-CC

Les activités planifiées en vue d'une meilleure opérationnalisation de l'UGPO-CC, visent notamment ce qui suit:

- Appuyer l'organisation des réunions et ateliers réguliers des comités techniques consultatifs et de l'unité de suivi-évaluation de l'UGPO-CC,
- Améliorer la planification des activités de l'UGPO-CC, à travers l'élaboration d'un plan quinquennal, intégrant clairement les principales priorités et activités de l'Unité, appuyé par des indicateurs et objectifs clés à atteindre, selon le mandat et les attributions de l'UGPO-CC.

Les principales actions planifiées dans cette optique sont synthétisées dans le tableau suivant :

| Comité | Actions planifiées | Date | Budget approximatif (KDT) |
|--|---|--------------------|---------------------------|
| Comité technique consultatif dans le domaine de l'adaptation | Organisation de la 3eme réunion du comité | 24 février 2023 | 20 |
| Comité national dans le domaine de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre | Organisation de la 3eme réunion du comité | 30 janvier 2023 | 20 |
| Comité d'évaluation et suivi de l'UGPO-CC | Organisation de la 3eme réunion du comité | 27 février 2023 | 20 |
| | Elaboration du programme quinquennal de l'UGPO-CC (2022-2026) | février- mars 2023 | 0 |
| Total | | | 60 |

1.2 Préparation, gestion et suivi des projets de coordination à l'échelle nationale

Les activités planifiées en vue d'une meilleure opérationnalisation de l'UGPO-CC, visent notamment ce qui suit :

- Appuyer l'organisation des réunions de suivi-évaluation et les réunions des comités de pilotage des projets et programmes de coordination nationale, gérés techniquement par l'Unité,
- Planifier la mise en œuvre des projets et programmes actuels de l'Unité,
- Préparer les requêtes et les documents des financements des projets en planification,

Les principales actions planifiées dans cette optique sont synthétisées dans le tableau suivant :

| Projets | Détails des activités | Budget approximatif (kDT) |
|--|--|---------------------------|
| Projet NDC – IKI: Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC | Organisation du comité de pilotage du projet (février 2023) | 25 |
| Activité habilitante pour la préparation de la 4eme communication nationale et du 3eme rapport biennal | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la 3eme réunion du comité de pilotage du Projet (4 janvier 2023). • Validation du plan d'activité 2023. | 25 |

| Projets | Détails des activités | Budget approximatif (kDT) |
|---|---|---------------------------|
| Elaboration du Plan National d'Adaptation | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la 2eme réunion du comité de pilotage du Projet, • Validation du plan d'activité 2023. | 05 |
| Programme « Environnement et climat », Composante 2 : Appui aux actions locales | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation des ateliers et réunions pour identifier les activités détaillées du Projet (février • mai 2023), • Organisation de l'atelier de lancement du Programme, composante 2 (juin 2023) | 40 |
| Projet d'adaptation des écosystèmes oasiens aux changements climatiques | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un atelier local de présentation de la version préfinale du projet, • Finalisation des documents du Projet (Plan d'adaptation régional, plans d'adaptation locale, document du projet, manuel des procédures, ...) • Organisation d'un atelier final de présentation du Projet (mars 2023) | 250 |
| Total | | 345 |

1.3. Renforcement du cadre juridique dans le domaine des changements climatiques en Tunisie

Les activités planifiées dans l'optique de l'amélioration du cadre juridique national en lien avec les changements climatiques, visent notamment à :

- Finaliser le diagnostic du cadre national en lien avec les changements climatiques ou de son intégration dans le projet de code de l'environnement (en cours)
- Proposer un projet de texte juridique permettant une meilleure prise en compte des enjeux et obligations climatiques,
- Engager des concertations avec toutes les parties prenantes,
- Préparer les procédures d'adoption du projet de Loi-Climat.

Les principales actions planifiées dans cette optique sont synthétisées dans le tableau suivant :

| Principales activités | Date / période de mise en œuvre | Budget approximatif (kDT) |
|---|---------------------------------|---------------------------|
| Elaboration du diagnostic du contexte juridique national | janvier-février 2023 | 0 |
| Organisation d'un 1er atelier de présentation et discussion | février 2023 | 15 |
| Elaboration du projet de texte et de l'exposé des motifs | février – mars 2023 | 0 |
| Organisation du 2ème atelier de présentation et discussion | avril 2023 | 10 |
| Organisation des ateliers de concertation avec les acteurs | mars – avril 2023 | 50 |
| Engagement des procédures d'adoption du texte juridique ou de son intégration dans le projet de code de l'environnement | avril – mai 2023 | 45 |
| Total | | 120 |

1.4. Appui continu aux acteurs et intervenants pour l'accès aux mécanismes de financement climatique

Les activités planifiées dans l'optique de l'amélioration des capacités d'accès à la finance climatique, visent notamment à :

- Elaborer des portefeuilles de projets prioritaires dans les domaines de l'assainissement et de l'AFAT,
- Finaliser les documents des projets prioritaires et organiser la Conférence de l'investissement dans le cadre de l'initiative NDC-Partnership
- Elaborer une feuille de route et un programme de renforcement des capacités en vue d'une meilleure exploitation des opportunités en matière d'accès à la finance verte en Tunisie,

Les principales actions planifiées dans cette optique sont synthétisées dans le tableau suivant :

| Actions | Cadre de réalisation | Détails des activités | Budget approximatif (kDT) |
|---|---|--|---------------------------|
| Elaboration d'un portefeuille de projets prioritaires dans les domaines de l'assainissement | Projet NDC-IKI (GIZ) | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la réunion de démarrage de la mission (février 2023), • Organisation des réunions de concertation pour l'identification des projets prioritaires (mars – avril 2023), • Elaboration des fiches des projets prioritaires (avril – mai 2023), • Organisation d'un atelier de présentation du portefeuille (Mai 2023) | 120 |
| Elaboration d'un portefeuille des projets prioritaires dans le domaine de l'AFAT | Projet NDC-IKI (GIZ) | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la réunion de démarrage de la mission (février 2023), • Organisation des réunions de concertation pour l'identification des projets prioritaires (mars – juin 2023), • Elaboration des fiches des projets prioritaires (juin – août 2023), • Organisation d'un atelier de présentation du portefeuille (septembre 2023) | 190 |
| Elaboration des requêtes de projets prioritaires pour la mise en œuvre du plan de partenariat NDC-Partnership et organisation de la conférence du NDC-Partnership | Appuis directs (GIZ, PNUD, NDC Partnership) | <ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des fiches des projets prioritaires (janvier 2023), • Organisation de la Conférence de l'investissement (11-12 mai 2023) | 120 |
| Renforcement des capacités nationales pour l'accès à la finance verte. | Projet NDC-IKI (GIZ) | <ul style="list-style-type: none"> • Atelier de partage des orientations stratégiques (février 2023) • Atelier de débats – feuille de route pour la mise en œuvre des dispositions nécessaires pour les obligations vertes en Tunisie partage des orientations stratégiques (juin 2023) | 360 |
| Total | | | 790 |

1.5. Appui à l'élaboration du Plan national d'adaptation aux changements climatiques

Les activités planifiées en vue de la préparation du Plan national d'adaptation, visent notamment à :

- Renforcer le cadre institutionnel dans le domaine de l'adaptation,
- Améliorer l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement et l'aménagement du territoire au niveau national, régional et local.

Les principales actions planifiées dans cette optique sont synthétisées dans le tableau suivant :

| Résultats escomptés | Objectifs | Détails des activités | Budget approximatif (kDT) |
|--|--|---|---------------------------|
| Un cadre national d'adaptation est élaboré et adopté | Finalisation de l'étude portant sur la cartographie des acteurs de l'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> • Engagement des concertations avec les acteurs clés, • Evaluation des capacités et engagement des acteurs | 90 |
| | Elaboration et mise en œuvre de la Stratégie de communication | <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et mise en œuvre des outils de communication dans le domaine de l'adaptation | 35 |
| | Elaboration du NAP Cadre et des indicateurs de suivi et évaluation | <ul style="list-style-type: none"> • Analyses et ateliers sectoriels, • Elaboration d'une méthodologie de suivi-évaluation des indicateurs, • Organisation des ateliers sectoriels et nationaux | 120 |
| | Elaboration d'une étude sur les besoins de renforcement des capacités des acteurs et mise en œuvre d'un plan spécifique de renforcement des capacités | <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des termes de référence, • Recrutement du consultant, • Concertation des secteurs, • Elaboration d'un plan de renforcement des capacités, • Démarrage de la mise en œuvre du Plan | 120 |
| Les organismes concernés par l'élaboration du Plan National de Développement Economique et Social et le Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire sont informés des principaux risques liés au climat | Etude pour définir et cartographier les «zones à haut risque» inondations et du SLR pour guider la planification du développement spatial | <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du bureau d'études, • Concertation sectorielles et collecte des données, • Organisation de l'atelier de concertation | 60 |
| | Evaluation socio-économique des risques climatiques et évaluation de la vulnérabilité. Guide d'intégration dans la planification du développement en Tunisie | <ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des termes de référence de l'étude, • Recrutement du bureau d'études, • Organisation d'ateliers de concertations sectorielle, | 40 |
| Les risques et les besoins d'adaptation aux changements climatiques sont intégrés dans l'adaptation locale dans deux municipalités ciblées | Réalisation d'une évaluation intégrée des risques multi-aléas dans les deux communes de Kalâat El-Andalous et Tataouine) | <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du bureau d'études, • Concertation sectorielles et collecte de données, • concertation | 120 |
| | Développement d'un outil d'aide à la décision basé sur un SIG au niveau local | <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du bureau d'études, • Concertation sectorielles et collecte données, • Organisation d'ateliers de concertation | 80 |
| Total | | | 665 |

1.6. Implication effective des principaux intervenants lors de l'identification des priorités et du suivi des progrès de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN).

Les activités planifiées en vue de l'implication effective des principaux intervenants lors de l'identification des priorités et du suivi des progrès de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDNs), visent notamment :

- La finalisation du processus de l'élaboration d'un Plan d'actions pour la mise en œuvre de la CDN,
- Le renforcement de l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre de la CDN,
- Le renforcement de l'engagement des acteurs locaux dans la mise en œuvre de la politique climatique en Tunisie.

| Activités | Détails des activités | Budget approximatif (kDT) |
|--|---|---------------------------|
| Elaboration d'un Plan d'Actions pour la mise en œuvre de la CDN, | <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du Plan d'action national, • Elaboration des plans d'actions sectoriels, • Proposition d'une feuille de route, avec des délais, un calendrier de réalisation et des indicateurs de suivi, • Instauration d'une nouvelle dynamique institutionnelle, réglementaire et financière. | 800 |
| Renforcement de l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre de la CDN, | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités du secteur privé • Guide le secteur privé • Feuille de route pour le secteur financier • Appui à la mise en place des structures dédiées à la finance climat | 700 |
| Renforcement de l'engagement des acteurs locaux dans la mise en œuvre de la politique climatique en Tunisie. | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une 2eme Conférence des communes, • Engagement des ateliers de planification de la mise en œuvre du Projet Local | 350 |
| Total | | 1850 |

1.7. Mise en place d'un cadre national pour les futurs marchés du carbone, au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris sur le climat :

Les activités planifiées dans ce domaine, visent notamment ce qui suit :

- Elaboration d'une feuille de route pour la mise en place de tous le dispositif juridique, institutionnel et organisationnel de l'application de l'article 6 en Tunisie,
- Initiation des actions prioritaires en Tunisie,
- Initiation des projets pilotes en coopération avec les initiatives régionales (JCM, marché Suisse,...).

Les principales actions planifiées dans cette optique sont synthétisées dans le tableau suivant :

| Activités | Détails des activités | Budget approximatif (kDT) |
|---|---|---------------------------|
| Mise en place d'un cadre national pour les futurs marchés du carbone, au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris sur le climat: | <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une feuille de route pour renforcer la gouvernance du marché du carbone en Tunisie, • Organisation d'un atelier de discussion et validation de la feuille de route, • Démarrage de la mise en œuvre de la feuille de route (autorité désignée, texte juridique d'opérationnalisation, rapport initial, mise en place de l'infrastructure digitale l'article 6,....) | 250 |
| Total | | 250 |

2. ASSISTANCE EN VUE DE L'INTEGRATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT

Les activités planifiées dans ce domaine, visent notamment ce qui suit:

- Diffusion d'une stratégie nationale de développement neutre en émission et résiliente aux changements climatiques à l'horizon 2050,
- La Finalisation et le démarrage de la mise en œuvre du Plan d'action national Genre et changements climatiques.

2.1. L'élaboration d'une stratégie nationale de développement neutre en carbone et résilient aux changements climatiques à l'horizon 2050

Les principales actions planifiées dans cette optique sont synthétisées dans le tableau suivant :

| Activités | Détails des activités | Budget approximatif (kDT) |
|-----------------------------------|--|---------------------------|
| Validation finale de la stratégie | Finalisation, traduction et impression du résumé exécutif et des notes sectorielles | 110 |
| | Elaboration des outils de communication | 70 |
| | Organisation de réunions et ateliers de présentation et de valorisation au niveau international, national et sectoriel | 50 |
| Total | | 230 |

2.2. Mise en oeuvre du Plan d'action national Genre et changements climatiques

Les principales actions planifiées dans cette optique sont synthétisées dans le tableau suivant :

| Activités | Date | Budget approxi- matif (kDT) |
|--|------------------------|--------------------------------|
| Conception et mise en place du système de suivi-évaluation du PAG | mars- mai 2023 | 50 |
| Organisation des ateliers de présentation et de vulgarisation | janvier – février 2023 | 20 |
| Organisation des ateliers de formation à la mise en œuvre du système de suivi- évaluation du PAG | avril-mai 2023 | 50 |
| Mise en œuvre de 2 activités prioritaires du PAG (adaptation et atténuation) | mars- juin 2023 | 70 |
| Total | | 190 |

3. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INTERVENANTS AU NIVEAU NATIONAL,

Les activités planifiées dans ce domaine, incluent notamment :

- La formation et le renforcement des capacités des secteurs et acteurs,
- La participation aux manifestations internationales et régionales

3.1. Formation et renforcement des capacités,

Les principales actions planifiées dans cette optique sont synthétisées dans le tableau suivant :

| Principales activités | Actions planifiées | date | Budget ap- proximatif (kDT) |
|--|--|------------------------|-----------------------------------|
| Achevement du programme de formation à la « Gouvernance Climatique » au niveau de l'Académie Internationale de Bonne gouvernance (Ecole Nationale de l'Administration) | Organisation de l'atelier de clôture de la session de formation (7eme session de l'Académie internationale de la bonne gouvernance | Tunis, 26 janvier 2023 | 80 |
| Renforcement des capacités dans le domaine des négociations climatiques | Préparation de la participation de la Tunisie aux organes subsidiaires SBs 28 | mai-juin 2023 | 20 |
| Mise en place du Programme de formation et de développement des capacités élaboré dans le cadre du Projet NAP | | mai- juin 2023 | 50 |
| Total | | | 150 |

3.2. Participation aux manifestations internationales et régionales

Les principales actions planifiées dans cette optique sont synthétisées dans le tableau suivant :

| Manifestations/événements | Date et lieu | Nombre des participants tunisiens |
|--|-------------------------------------|-----------------------------------|
| Appui à la préparation de la participation de la Tunisie au Forum économique de Davos (Participation de La Cheffe du Gouvernement) | Davos, Suisse, 16-20 janvier 2023 | 3 |
| Participation à l'atelier des pays membres de la JCM | Tokyo, Japon, 13-15 février 2023 | 2 |
| Participation à la 57eme réunion des points focaux de l'IPCC | Interlaken, Suisse, 23-17 mars 2023 | 1 |
| Participation à la 58eme session des organes subsidiaires de la Convention | Bonn, Allemagne, juin 2023 | 8 |
| Participation à la semaine régionale du climat dans la région MENA | A préciser | 3 |
| Participation à la semaine régionale du climat dans la région Afrique | A préciser | 3 |
| Conférence préparatoire à la COP28 (Pré-cop) | Tanger, Maroc, date à préciser | 4 |
| Participation à la 28eme session de la Conférence des Parties (COP28) | Dubai, décembre 2023 | 40 |

4. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES CONTRIBUTIONS DETERMINEES AU NIVEAU NATIONAL

Les principales activités planifiées dans cette optique durant le premier semestre 2023, visent principalement :

- L'élaboration des rapports périodiques devant être soumis en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques particulièrement les communications nationales (BURs, Communications Nationales)
 - Préparation du Cadre national de transparence renforcée dans le domaine de l'atténuation (ETF).
- Ces activités sont synthétisées dans le tableau suivant :

| Activités planifiées | Détails des activités | Budget approxi- matif (KDT) |
|---|--|--------------------------------|
| Elaboration des rapports périodiques de la Tunisie (BUR, Communications Nationales) | • Finalisation du BUR3 (impression, traduction, documents de communication,...) | 50 |
| | • Suivi de l'avancement de la préparation de 4ème Communication Nationale | 650 |
| Activités préparatoire élaborer de la 2eme CDN de la Tunisie (2025) | <ul style="list-style-type: none"> • Recherche de financements d'appui, • Elaboration de requêtes de projets, • Organisation d'un atelier de concertation, | 40 |
| Préparation du Cadre National de Transparence Renforcée dans le domaine de l'atténuation (ETF). | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de la plateforme digitale du système de transparence, • Organisation de sessions de formation, • Démarrage de la collecte d'informations sectorielles destinées à la mise en place d'une plateforme digitale | 460 |
| Opérationnalisation et institutionnalisation du système national de l'inventaire | <ul style="list-style-type: none"> • Préparation des textes juridiques pour la mise en place d'un système national d'inventaire des GES • Organisation des ateliers de concertation avec les secteurs, • Organisation d'ateliers de renforcement des capacités | 40 |
| Activités préparatoires d'élaboration du 1er Rapport National de Transparence BTR (2024) | <ul style="list-style-type: none"> • Recherche de financements d'appui, • Elaboration de requêtes de projets | 20 |
| Total | | 1260 |

Le budget total estimatif des activités planifiées au cours du premier semestre 2023 est présenté sommairement dans le tableau suivant :

| Axe d'intervention | Détails des activités | Budget approxi- matif (KDT) |
|--|--|--------------------------------|
| Axe 1 : Coordination entre les différents intervenants dans le domaine des changements climatiques | | |
| | Opérationnalisation de l'UGPO-CC | 60 |
| | Préparation, gestion et suivi des projets de coordination nationale | 345 |
| | Processus d'élaboration d'un projet de loi climat en Tunisie | 120 |
| | Appui continu aux acteurs et intervenants pour l'accès aux mécanismes de financement climatique | 790 |
| | Appui à l'élaboration du Plan national d'adaptation aux changements climatiques | 665 |
| Appui à l'implication des principaux acteurs lors de l'identification des priorités et du suivi des progrès de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) | Elaboration d'un Plan d'Actions de la mise en œuvre de la CDN | 1850 |
| | Renforcement de l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre de la CDN | |
| | Renforcement de l'engagement des acteurs locaux dans la mise en œuvre de la politique climatique en Tunisie. | |
| | Mise en place d'un cadre national pour les futurs marchés du carbone, au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris sur le climat : | 250 |
| S/Total Axe 1 | | 4045 |
| Axe 2 : Assistance en vue de l'intégration des changements climatiques dans les politiques de développement neutre en carbone | | |
| | Diffusion de la Stratégie nationale de développement neutre en carbone et résilient aux changements climatiques à l'horizon 2050, | 230 |
| | Finalisation du Plan d'action national Genre et changements climatiques | 190 |

| | | |
|--|--|------|
| S/Total Axe 2 | | 420 |
| Axe 3 : Renforcement des capacités des intervenants au niveau national | | |
| Formation et renforcement des capacités des acteurs | | 150 |
| S/ Total Axe 3 | | 150 |
| Axe 4 : Suivi de la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) | | |
| Elaboration des rapports périodiques devant être soumis en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques particulièrement les communications nationales | <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation et Communication (BUR3) - Suivi de l'élaboration de la 4eme communication Nationale | 700 |
| Elaboration du Cadre National de Transparence Renforcée dans le domaine de l'atténuation (ETF) | <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de la plateforme digitale du système de transparence, - Renforcement des capacités des acteurs, - Elaboration d'une méthodologie de comptabilisation de la finance climatique domestique | 500 |
| Préparation aux nouveaux instruments (NDC et BTR) | | 60 |
| S/Total Axe 4 | | 1260 |
| TOTAL Général | | 5875 |



CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Le rapport des activités réalisées et engagées par l'UGPO-CC durant la période allant de Mai à Décembre 2022, témoigne de la diversité des activités de l'Unité de coordination nationale sur les changements climatiques, couvrant l'essentiel de son mandat et ses attributions.

Ces activités ont notamment permis à l'unité de :

- La mobilisation des plusieurs fonds et la mise en œuvre de nombreux projets qui lui ont permis la mise en œuvre de ses activités,
- L'élaboration de tous les instruments politiques et des rapports exigés, au titre de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris sur le Climat, tels que l'actualisation de la CDN (2021), la préparation et la Communication de la Stratégie de Développement bas-carbone et résiliente à l'horizon de 2050, le 3ème rapport Biennal Actualisé de la Tunisie (BUR3),...
- Enregistrer un avancement remarquable dans la préparation pour les nouvelles exigences de l'Accord de Paris (préparation du cadre national de transparence renforcé, préparation pour l'élaboration du Rapport sur la Transparence renforcée, ...),

Sur le plan national, les activités de l'Unité durant la période Mai-Décembre 2022, ont permis de répondre aux priorités nationales et une mobilisation sans précédent de tous les acteurs clés dans la mise en œuvre de la politique climatiques. Les principales activités menées dans cette optique comprend notamment :

- Le démarrage de préparation du Plan national de l'adaptation, misant sur les priorités nationales dans le domaine de la sécurité alimentaire et la résilience de l'aménagement du territoire,
- L'appui continu aux différents secteurs et acteurs pour améliorer leurs capacités d'accès aux différents mécanismes de financement (secteurs, acteurs privés, autorités locales, ONGs, ...),

L'année 2022 a été également marquée par la participation de la Tunisie à la 27ème session de la Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (Sharm El Sheikh, Novembre 2022). La participation de la Tunisie a concerné toutes les activités de la COP27, intégrant une présence efficace dans les réunions de haut niveau (réunions des chefs d'Etats et de Gouvernements, réunions de négociation, organisation des ateliers parallèles, ...).

Les activités engagées par l'UGPO-CC, en d'assurer une meilleure préparation de la Tunisie à la COP27 (organisation administrative, logistique et technique) ont largement contribué à l'amélioration de la visibilité de la Tunisie dans le cadre international.



Ministère de l'Environnement

Immeuble CAPRA - Centre Urbain Nord - Avenue Mohamed Béji Caïd
Essebsi, Tunis, Tunisia

Tel: +216 71 136 300

site web UGPO-CC: <https://cc-tunisie.com/ugpo-cc/>

Ministère de l'Environnement

Immeuble CAPRA - Centre Urbain Nord - Avenue
Mohamed Béji Caïd Essebsi, Tunis, Tunisia

Tel: +216 71 136 300

site web UGPO-CC: <https://cc-tunisie.com/ugpo-cc/>